

Commission des prix et du commerce en temps de guerre

Communiqué fourni par M. O. Beaumier, représentant local de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, Bureau 3, 190 rue Hériot, Drummondville.

LES VENTES DE MARCHANDISES IMPORTÉES

Les importateurs canadiens qui projettent d'acheter des marchandises autrefois prohibées en vertu de la Loi sur la conservation du change étranger en temps de guerre devront vendre ces marchandises au prix de plafond en vigueur au pays. C'est ce que déclarait M. Donald Gordon, président de la Commission des Prix, en commentant les amendements apportés à la Loi et annoncés dans le discours sur le budget, ces jours derniers.

M. Gordon a fait remarquer qu'il y aurait grand nombre d'articles qu'on pourrait importer après le 1er août et a prié les importateurs d'accorder toute l'attention nécessaire aux résultats que pourraient avoir, sur le contrôle des prix, ces importations.

La plupart de ces marchandises n'ont pas été vendues au Canada depuis ou durant la période de base et, conséquemment, il n'existe pour elles aucun prix de plafond. Les importateurs devront s'adresser à l'administrateur intéressé afin qu'il fixe des prix qui seront approximativement les mêmes que ceux en vigueur pour de tels objets au cours de la période de base de septembre-octobre 1941.

AGNEAU ET MOUTON

Un nouveau décret de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, entrant en vigueur le 3 juillet, confirme les prix maxima de gros pour toutes les autres espèces d'agneau. Les autorités de la Commission soulignent que les prix demeurant à peu près les mêmes pour toute l'année, permettront aux producteurs de mieux prévoir l'élevage et la nutrition des agneaux et moutons.

Une augmentation de deux cents la livre pour le gigot d'agneau et une réduction compensatrice des prix du quartier de devant ont pour but d'entraîner la mise sur le marché de toutes les parties de la carcasse et, conséquemment, de protéger le prix que le producteur recevra pour ses agneaux.

VENTES DE VIANDE AUX FOURNISSEURS DE REPAS

La Commission des Prix et du Commerce vient d'annoncer une ordonnance réglementant les majorations des grossistes et des demi-grossistes qui vendent de la viande aux hôtels et aux autres endroits publics où l'on mange, mais qui ne font pas l'abattage des animaux.

Les autorités de la Commission ont souligné que la plupart des restaurants, hôtels, préposés aux grandes maisons de pension, salles à manger pour les employés, institutions, fournisseurs publics ou privés, achètent leur viande directement des abattoirs. Cette ordonnance ne change en rien les prix présentement en vigueur. Dans quelques villes cependant, certaines maisons qui fournissent les hôtelleries achètent la viande en grande quantité, la coupent en morceaux et la livrent en petite quantité à ce genre de clients. Pour ce genre de maisons d'affaires, la nouvelle ordonnance de la Commission des Prix, portant le numéro 415 fixe une majoration maximum qui ne doit pas dépasser dix pour cent du prix de gros établi par la Commission pour les différentes espèces de viandes et les produits de la viande.

LES VENTES DE LAIT ET DE CREME

Un nouveau décret codifiant et clarifiant toutes les ordonnances antérieures concernant le lait et la crème vient d'être mis en vigueur par la Commission des Prix et du Commerce. Toutefois cette ordonnance ne modifie en rien les prix en vigueur. Afin de conserver le gras de beurre pour d'autres fins essentielles, le décret restreint les ventes de lait d'une haute teneur en gras de beurre mais n'atteint en rien les ventes de lait ordinaire qui comptent pour 90 pour cent de la consommation du lait liquide.

ALIMENTS COMMERCIAUX MELANGES POUR LE BETAIL

L'administrateur des aliments de Bétail à la Commission des Prix vient d'annoncer qu'on a augmenté le contenu de protéine d'un certain nombre d'aliments mélangés commerciaux pour le bétail, les porcs, la volaille et les dindes.

Ces augmentations variant de 1 à 5 pour cent, ont été rendues possibles grâce à l'amélioration de la situation des approvisionnements de protéine. Seuls les aliments de bétail dont la quantité de protéine est jugée à un niveau inférieur tombent sous le coup de l'ordonnance.

La confection et la vente des ensemble trois-pièces pour dames sont maintenant permises par la Commission des Prix et du Commerce.

Les personnes qui font un séjour de deux semaines ou plus dans un hôtel ou une pension de campagne devraient apporter avec elles leurs carnets de rationnement.

Les centres de couture du Service des Consommateurs de la Commission des Prix ont aidé à économiser au-delà de 500,000 verges de tissu en l'espace d'un an.

L'emploi des semelles complètes en cuir pour la réparation des chaussures d'enfants jusqu'à la pointure 3 inclusivement est maintenant permis.

Toutes les chaussures fabriquées au Canada après le 20 juin doivent porter le nom du manufacturier ou son numéro de permis de la Commission des Prix et du Commerce.

Les nouvelles mariées ne devraient pas oublier d'avertir le comité local de rationnement le plus rapproché de tout changement de nom et d'adresse en ayant soin de donner le numéro de série de leur carnet de rationnement.

On pourrait accumuler 125,000 tonnes de nourriture par année si chaque Canadien en économisait une once par jour, fait remarquer le coordonnateur des Vivres à la Commission des Prix et du Commerce.

Les bleuets en conserve et les pommes en conserve dont le rationnement avait été suspendu temporairement sont de nouveau sous la liste des produits rationnés depuis le 1er juillet.

Carte qui renseigne

Montréal.—Une immense carte en relief, appartenant à la Marine Canadienne, sur laquelle est notée quotidiennement l'avance des troupes alliées en France et celle de la 5ème et 8ème armée en Italie, permet aux nombreuses personnes qui passent chaque jour par la Gare Centrale du Canadien National à Montréal, de suivre les progrès de l'invasion en territoire européen.

Les Canadiens à l'Honneur en Normandie

Billet du Jeudi

MAZURETTE ET PAYNE

Une fois de plus, et c'est tant mieux pour cet oublié, le nom de Salomon Mazurette revient chez nous en vedette. Plusieurs journaux publièrent ces dernières semaines une courte biographie du musicien-compositeur, rappelant entre autres choses qu'il était l'auteur de la chanson américaine si connue: *Home, Sweet Home*. Notons tout de suite que le fait est moins que certain. En 1941, une dizaine d'articles et de lettres parurent dans le *Canada de Montréal*, sur Mazurette et la chanson qu'on lui attribue. Qu'y trouve-t-on en définitive? Que Mazurette écrivit des variations sur le thème (*Home, Sweet Home*), en s'en inspirant. D'ailleurs, il s'explique lui-même là-dessus, au cours d'une préface à sa composition, qu'il intitule dans le temps *Waves in the Storm*. Il essayait d'y décrire musicalement une tempête qu'il essuya en mer, au mois d'août 1870, alors qu'il revenait de France au Canada. Au vrai, *Home, Sweet Home* se chantait en Amérique, bien avant la naissance de Mazurette. Elle est extraite de l'opéra *Clari, or The Maid of Milan* (1823), de l'Américain John Howard Payne, musicien de sir Henry Rowley Bishop. Payne écrivit les paroles, et Bishop la musique. Au reste, l'air de la chanson appartenait au folklore sicilien au témoignage même de Bishop, qui en fit une adaptation. Pour ce qui est des paroles on admet qu'elles appartiennent à Payne. Son manuscrit de *Home, Sweet Home* se trouve d'ailleurs à la "Sibley Musical Library" de la "Eastman School of Music", à l'Université de Rochester.

Fort oublié aujourd'hui, Mazurette fut l'un des grands musiciens de notre pays, canadien-français par surcroît. Mais s'il vit le jour à Montréal, il connut ses principaux succès aux Etats-Unis, en Nouvelle-Angleterre d'abord dans le Michigan et Illinois. A certains moments, sa renommée égala celle de John Philip Sousa, de six ans plus jeune que lui. Violoniste et pianiste, Mazurette s'adonna aussi à la composition et son oeuvre comprend quelque 200 pièces, de genres divers. Salomon Mazurette naît dans la métropole canadienne le 26 juin 1848, fils de Salomon Mazurette et de Mathilde Collin. Après huit années d'études dans sa ville natale, il se rend à Paris, où il travaille sous la

Convention libérale

Le mardi, 11 juillet 1944, à 2 heures p.m. (heure avancée de l'Est), sera tenue, en la Salle de l'Hôtel-de-Ville d'Arthabaska, une convention pour le choix d'un candidat libéral pour l'élection provinciale du 8 août prochain.

Les délégués qui décideront du choix du porte-drapeau seront choisis pour Victoriaville, jeudi soir, et pour les autres paroisses du comté, le dimanche 9 juillet après la grand-messe.

Il est probable que la convention sera présidée par l'Hon. Henri Renault, nouveau Ministre des Affaires Municipales, du Commerce et de l'Industrie dans le Gouvernement Godbout.

A la suite de la convention, soit vers 3 1/2 heures, les salles de l'Hôtel de Ville seront ouvertes au public alors que l'Honorable Renault, le candidat choisi et d'autres orateurs adresseront la parole.

(Communiqué)

De Gaulle parlera à Ottawa

Ottawa.—Le général Charles de Gaulle, président du Comité français de la libération nationale visitera Ottawa après son séjour à Washington, a annoncé le premier ministre Mackenzie King, aux Communes. On s'attend à ce que le général de Gaulle arrive à Washington la semaine prochaine.

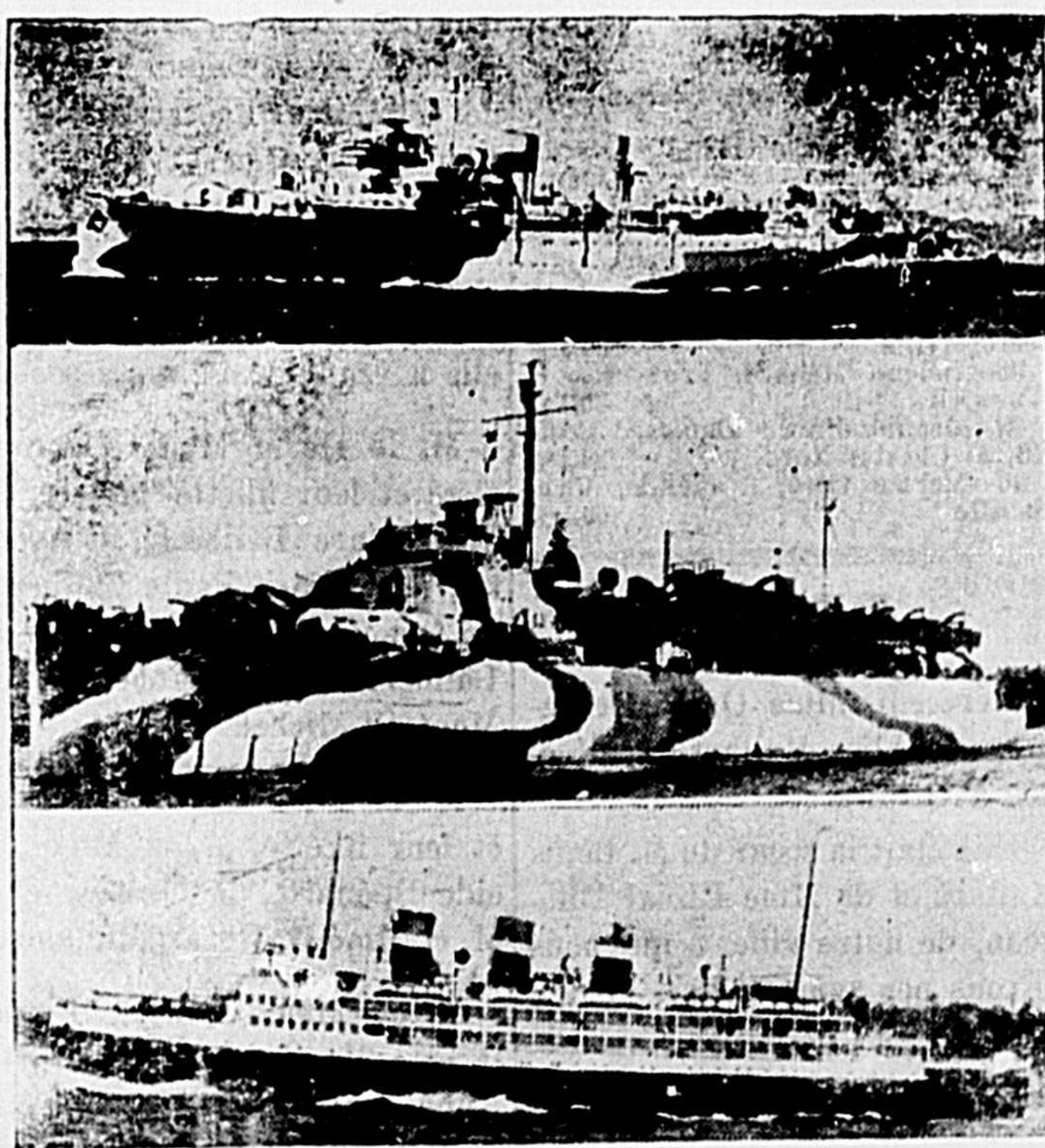
M. King a déclaré qu'à cause du grand intérêt public en marge de la visite du général, on est à prendre les mesures nécessaires pour qu'il s'adresse au parlement juste avant l'ouverture de la séance du jour. L'invitation du gouvernement canadien, acceptée par le général de Gaulle, avait été transmise il y a quelque temps.

Sweet Home, chanté par l'héroïne. De retour à Londres, il écrit avec son ami Irving de nombreuses pièces, dont sept au moins voient les feux de la rampe. Sa vie durant, il ne perd jamais l'espoir de posséder sa revue. Après l'aventure du *Theatrical Mirror* il publie encore à New York *The Pastime* (1807-08), et à Londres *The Opera Glass* (1826-27). Il reste cependant très pauvre, et un nouveau groupe d'amis voit à le rapatrier aux Etats-Unis, en 1832. Il conçoit dès lors de vastes projets littéraires consacrés des années à la préparation d'une histoire des Indiens Cherokees, pour laquelle il collectionne quatorze volumes de notes, mais sans jamais se mettre sérieusement à la rédaction de son ouvrage. Consul américain à Tunis, de 1842 à 1845 puis en 1851, il meurt en 1852 dans cette ville aussi pauvre que pendant ses plus maigres années, cossé de dettes, mais nourrissant maints projets littéraires et artistiques, plus grandioses les uns que les autres.

L'Illettré.

(Reproduction interdite)

Navires canadiens à l'honneur



MOIS des navires canadiens qui ont servi à transporter les soldats alliés de l'autre côté de la Manche lors de l'invasion avaient, à l'origine, été destinés pour servir de navires de plaisance. Ce sont: le Prince Henry, le Prince David et le Prince Robert, construits à Birkenhead, Angleterre pour le compte de la Canadian National Steamships. Avant d'être mobilisés en 1939 par la Marine Royale Canadienne, ces navires transportaient, chaque année, nombre de joyeux touristes dans les eaux de l'Atlantique et du Pacifique. Le Prince Robert a été converti en croiseur anti-aérien tandis que les deux autres devenaient croiseurs auxiliaires. D'après les dépêches reçues du front allié, le Prince Henry fut l'un des premiers navires à débarquer des troupes sur le sol de France et il fut suivi de près par le Prince David. Le Prince Robert faisait partie de la flotte qui protégeait les navires d'invasion. Lorsqu'ils donnèrent leur commande, les hauts-fonctionnaires de la Canadian National Steamships spécifiaient qu'ils devaient des navires puissants et rapides, ne servant pas, alors, que ces navires seraient plus tard comme croiseurs. Les constructeurs y installèrent des turbines d'une puissance de 16,000 chevaux-vapeur développant une vitesse de 23 nœuds. Avant d'être convertis en croiseurs, les trois "Princes" renfermaient 334 cabines de première classe et pouvaient accommoder quelque 1,500 voyageurs sur leurs ponts. Depuis la guerre, les deux navires supérieurs, on se trouvait en grande partie les cabines, ont été enlevés. Le Prince Robert est plus en vedette que ses jumeaux. Dès les premiers mois du conflit, il captura un riche navire allemand dans le Pacifique et participa un peu plus tard à une bataille contre des avions ennemis qui attaquaient un convoi allié dans les eaux de l'Atlantique. Notre photographie montre: en haut, le PRINCE ROBERT et, au centre, le PRINCE DAVID, en tenue de guerre. En bas, le PRINCE HENRY, tel qu'il apparaissait en temps de paix.

Nos soldats remportent leur premier grand succès depuis l'invasion; Carpiquet tombe.

Les troupes canadiennes, à l'assaut de leur premier objectif majeur depuis la mi-juin, ont capturé Carpiquet, et elles ont déferlé sur l'aéroport de l'endroit à seulement un mille et demi à l'ouest de la banlieue de Caen, ancre nazi fortement menacée, alors que toute la longueur du front en Normandie connaissait des avances alliées sur une ligne de feu de 100 milles.

Les tanks et l'artillerie britannique ont appuyé cette poussée canadienne tandis que l'infanterie anglaise occupait Vernon, à deux milles au sud-ouest de Caen. A l'Ouest, à la base de la péninsule de Cherbourg, les troupes américaines ont saisi la dernière hauteur dominant La Haye du Puits, bastion allemand très peu sûr et jonction routière d'où sillonnaient six routes.

Les canons-fusées installés sur les Typhoon de la R.A.F. ont fait feu sur les Allemands, à l'appui de la campagne canadienne, tandis que les troupes britanniques sur l'aile gauche canadienne ont progressé d'un à deux milles.

Le coup coordonné a renforcé l'avant-garde britannique au sud de Caen, mettant en danger les troupes allemandes retranchées en demi-cercle au nord de l'ancienne ville gothique, sur la route de 120 milles qui conduit à Paris.

On a pris très peu de prisonniers pendant les corps-à-corps dans les rues de Carpiquet. Les Nazis ont déclenché un furieux feu de mortiers mais on n'a signalé aucun appui de tanks ou d'avions nazis.

L'Aluminium

L'aluminium est au tout premier rang des métaux légers qui seront le plus en usage après la guerre. Il rivalisera d'avantages avec l'acier, les contre-plaques et les plastiques, de l'avis des constructeurs, des architectes, des ingénieurs. Abondamment utilisé pour fins de guerre, il remplira mille emplois nouveaux au retour de la paix. Parce qu'il est aussi léger que solide, il est le matériel tout désigné pour l'industrie du transport; l'avion, le train aérodynamique, l'automobile tout métal seront en grande partie faits d'un composé de ce produit. Du tiers environ de la densité du cuivre, du nickel, du zinc et du fer, et de moins du quart de celle du plomb, l'aluminium uni à d'autres métaux est aussi résistant que l'acier. Il présente en outre la propriété paradoxale d'être à la fois un excellent conducteur de l'électricité en même temps qu'un isolant remarquable par sa puissance à retenir la chaleur. Non toxique, il est des plus utiles à l'industrie chimique comme à l'industrie alimentaire. Son apparence agréable et sa résistance à la corrosion ajoutent à sa valeur.

Voilà donc une matière première de grande importance. On estime pouvoir réduire le coût à dix ou douze cents la livre et concurrencer ainsi tout autre métal sur le marché mondial. Or les statistiques révèlent que

L'Aluminium Company of Canada a établi en 1943 le record de production de près d'un demi-million de tonnes métriques, soit le quart de la production mondiale. Les établissements de cette vaste entreprise à Arvida, Shawinigan Falls, La Tuque, Beauharnois et l'île Malgouère ont amené l'érection des centrales gigantesques de Shipshaw et de la Chute-à-Caron avec une puissance de 1,400,000 h. p.

Des milliers d'ouvriers du Québec travaillent à ces entreprises. Tout indique que l'après-guerre continuera plus que jamais de les trouver à l'oeuvre. Pour concurrencer avec avantage le marché des autres métaux, deux conditions primordiales sont requises à l'aluminium: une immense puissance de production dont les frais soient réduits au minimum; une organisation internationale pour assurer l'écoulement du produit dans le monde entier, la consommation domestique ne représentant qu'une infime partie de la production totale. Il est important de signaler ici que le Québec offre au plus haut point ces deux avantages. Le monde a connu l'âge d'or, l'âge d'argent, l'âge d'airain et l'âge de fer. Il serait au début de "l'âge des métaux légers" où la première place revient à l'aluminium. Ce sera pour la plus grande prospérité du Québec comme du Canada tout entier.

Aux Electeurs du Comté d'Arthabaska

Mes concitoyens de toutes professions et de tous métiers m'ont sollicité de briguer les suffrages à l'élection du 8 août.

Mon chef, l'honorable Maurice Duplessis, a d'ailleurs accédé au désir formulé par mes concitoyens.

Quels que soient les adversaires que je rencontrerai sur mon chemin, je leur promets une lutte acharnée, mais loyale.

J'invite d'avance tout le peuple d'Arthabaska à se joindre à moi pour faire triompher chez-nous les principes de l'Union Nationale.

Il est inutile de vous dire qui je suis, puisque vous me connaissez tous.

Ma charge de préfet du comté et mes fonctions de président de la Société d'Agriculture m'ont mis en relations avec beaucoup de monde et je me flatte d'avoir toujours cherché le bien général plutôt que des avantages particuliers.

C'est donc avec la plus grande confiance que je vous demande de voter pour moi. Si je suis élu, je représenterai de mon mieux la classe agricole à laquelle j'appartiens, mais je ne négligerai pas les ouvriers, les artisans, les industriels, les commerçants et les hommes de profession. Je serai le député de tout le monde.

Et pour terminer, je demanderai à mes partisans d'observer ce temps de malheurs, de deuils, de supplications et de pénitence en s'abstenant de distribuer des boissons alcooliques, afin que nous participions tous à une élection propre et que nous fassions enfin la preuve qu'il est possible en régime démocratique de se respecter soi-même et de respecter les autres.

WILFRID LABBE.

(Communiqué)

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

Journal hebdomadaire

Editeur-proprétaire: "L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.",
Arthabaska, P. Q. — Abonnement: \$1.00 par an - 50 c.
par semestre. Nécessairement d'avance.

ARTHABASKA, 6 JUILLET 1944

Autour de l'Enseignement

Dans le passé, malheureusement, nous avons été enclins à louer l'enseignement du bout des lèvres. Nous avons verbalement reconnu son importance dans le développement du pays, mais nous n'avons pas fait la moitié de ce que nous aurions dû faire à cet égard. Nous désirions tous les bons résultats d'un système intelligent et efficace, mais nous n'étions pas disposés à payer le prix voulu. Un esprit nouveau semble aujourd'hui se répandre, et nous exigeons un enseignement de qualité, quel qu'en soit le prix.

Cette guerre a obtenu un résultat sur l'importance duquel on ne saurait trop insister. Elle a soumis à la plus sévère critique les vieilles méthodes d'action, les vieilles habitudes de penser, les vieux systèmes. En présence du plus grand péril que la civilisation ait encore affronté, les individus et les nations ont été contraints de changer, de reviser, de mettre à l'épreuve et d'améliorer leurs façons de faire, pour répondre à la menace des Etats totalitaires.

Il s'ensuit une extraordinaire croissance de l'esprit critique, un mécontentement à l'égard de la routine, une disposition à bien accueillir le changement, s'il doit faciliter les progrès. Tous désirent un meilleur monde. Tous y réfléchissent, tous portent un vif intérêt aux solutions proposées et sont prêts à les envisager. Autrement dit, les esprits sont ouverts au changement.

Cet esprit a touché les questions d'enseignement. Les éducateurs eux-mêmes consacrent une plus grande partie de leur temps à perfectionner leurs méthodes, à en rechercher les défauts, à étudier de meilleurs systèmes, permettant de donner à un plus grand nombre de personnes une instruction améliorée. Au Canada comme ailleurs se sont tenues des conférences, où les spécialistes ont procédé à des échanges de vues et préparé des programmes. On comprend mieux que jamais que l'enseignement est un des éléments les plus puissants dans la vie d'une nation, qu'il peut servir au bien comme au mal, et que les gouvernements doivent lui porter la plus grande attention.

Bien manié et généreusement financé, chargé de manière à offrir une chance égale aux enfants de toutes les classes, l'enseignement peut devenir le plus puissant facteur dans l'établissement d'une vraie démocratie. Et telle est certainement la raison majeure pour laquelle nous livrons cette guerre.

Dans l'ensemble, le système canadien, tel qu'il est appliqué dans les différentes provinces, est assez efficace. La proportion d'illettrés au Canada est faible. Mais c'est là un résultat négatif. Un peuple peut savoir lire et cependant n'avoir que des connaissances insuffisantes, parce qu'on ne lui a pas appris à lire d'une manière intelligente, à penser, ou à prendre un intérêt intelligent dans les affaires de son pays ou du monde, ou parce que ses instincts sociaux et humanitaires n'ont pas été encouragés. L'instruction doit se poursuivre pendant toute la vie; elle ne doit pas s'arrêter lorsqu'on quitte l'école ou le collège. Un bon système d'enseignement doit s'efforcer de combler ces lacunes. Telle semble être la tendance actuelle. Elle mérite d'être encouragée et vigoureusement appuyée par les gouvernements chargés de veiller aux plans d'avenir et par le peuple lui-même, dont la collaboration est indispensable au progrès.

Distribution des Prix...

(Suite de la page 5)

lume décerné à M. Raymond Côté.

7e Année A

Prix de Notes

Jn-Claude Demers, Joseph Ladora, Claude Parenteau, Jn-Pierre Laperrière, Ermond Richard, Germain Poulin, Gustave Larocque, Marcel Laflamme, André De La Chevrotière, Jn-Jacques Bourque, Camille Houle, Raymond Blackburn, Claude Desmarais, Bertrand Provencher, David Matte, René Parenteau.

Prix Spéciaux

Excellence—\$1.50 offert par M. Laurent Croquette, de Montréal décerné à Jean-Paul Laperrière.

Prix de Concours—Volumes décernés à MM. Claude Parenteau, David Matte, Ermond Richard.

Religion—Crucifix décerné à Claude Parenteau.

Français—Volume décerné à Germain Poulin.

Anglais—Volume décerné à Joseph Larocque.

Histoire—Volume décerné à Bertrand Provencher.

Géographie—Volume décerné à Ermond Richard.

Mathématiques—Volume décerné à André de la Chevrotière, Comptabilité—Volume décerné à Gustave Larocque.

Dessin—Volume décerné à Camille Houle.

Politesse et Distinction—Volume décerné à Jean-Claude Demers.

Classe de Sixième Secondaire B

Prix de Notes

Gérard Binette, Jules Lafrance, Raymond Perras, Bertrand Millette, René Crochetière, Alb. Massicotte, Albert Rheault, Y. Nadeau, Denis Roy, Rog. Roux, Marcel Dinelle, Guy Meilleur, Romain Gaudet, Jn-Jacques Pélouquin, Marcel Laines, André Duchesne, Ronald Boisvert, Armand Lestage.

Prix Spéciaux

Excellence: \$1.50 offert par le Dr Ferland, Victoriaville, décerné à Gérard Binette.

Prix de concours—Jules Lafrance, Romain Gaudet, Guy Deslauriers, Donald Boisvert, René Crochetière.

Religion—Crucifix décerné à Romain Gaudet.

Français—Volume offert par M. Elphège Roy, décerné à Ronald Boisvert.

Anglais—Volume décerné à Jules Lafrance.

Mathématiques—Volume décerné à Jean-Jacques Pélouquin.

Hist. universelle—Volume décerné à René Crochetière.

Hist. du Canada—Volume décerné à Gérard Boissonneault.

Géographie—Volume décerné à René Crochetière.

Politesse et Distinction—Volume décerné à Albert Massicotte.

Classe de Sixième Secondaire A

Prix de Notes

Florent Proulx, Yvon Fouquette, Yves Fagnan, André Sévigny, Albert McLaren, Roland Mailly, Ray-Marie Thibault, Denis Chevalier, François DeVillers, Robert Héroux, Conrad Verville, Marcel Bégin, Gaston Fontaine, Marc De Billy, Arthur Lacroix, Clément Bédard, Lucien Richard, Cyr Blackburn, Gilles Beauregard, Jean-Paul Roy.

Prix Spéciaux

Excellence—\$2.00 offert par l'Association des Anciens Elèves, Section de Victoriaville, décernés à Florent Proulx.

Prix de Concours—André Sévigny, Gaston Fontaine, Marc De Billy, Albert McLaren, Yvon Fouquette, Roland Mailly.

Catéchisme—Volume décerné à Florent Proulx.

Français—Volume décerné à Florent Proulx.

Anglais—Volume décerné à André Paradis.

Mathématiques—Volume décerné à Florent Proulx.

Sciences—Volume décerné à François De Villers.

Comptabilité—Volume décerné à Gaston Fontaine.

Politesse et Distinction—Volume décerné à Yvon Fouquette.

Classe de 5ème Secondaire "C"

Prix de Notes

Guy René, Denis Perreault, Roger Fortin, Guy Kirouac, Rémi Roy, Robert Boulanger, Jn-Marc Nadeau, Maurice Duval, Denis Crête, Marc Favreau, Félix Manseau, Jean-

(Suite à la page 6)

Certificats d'Etudes

District No. 46

9ème ANNEE

81 élèves se sont présentés aux examens de 9e année, dans le District No. 46, et l'inspecteur est M. Albert Morissette. Les dix premiers sont les suivants:

- 1—Rita Beauchêne, Ac. N. D. du St-Rosaire, Viet. 95%
- 2—Roland Fortier, Ec. Saint-David, Victoriaville, 88.6%
- 3—Raymond Allard, Académie, Victoriaville 88.3%
- 4—Marguerite Serré, A. N. D. du St-Rosaire, Vieto. 87.9%
- 5—Gérard Pelletier, Académie, Victoriaville 85.6%
- 6—Thérèse Lemay, A. N. D. du St-Rosaire, Vieto. 85.2%
- 7—M. Paule Leblanc, A. N. D. du St-Rosaire, Viet. 85.1%
- 8—Jacqueline Croteau, Ecole du village de St-Paul 85.1%
- 9—Jacques Blanchet, Collège St-Joseph, Arthabaska 84%
- 10—Jean-Louis Lambert, Académie, Victoriaville 83.3%
- 11—Laurette Duquette, Ec. St-David, Victoriaville 83.2%

7ème ANNEE

348 élèves se sont présentés aux examens du Certificat d'études de 7e année dans le district de l'inspecteur A. Morissette, et 40 sont à l'honneur ayant conservé 80% et plus de leurs points:

- 1—Jean-Marie Dumas, Académie de Victoriaville 90.1%
- 2—Jules-Emile Lupien, Académie Victoriaville 89.2%
- 3—Jacques Ferland, Académie Victoriaville 89.1%
- 4—Claude St-Hilaire, Académie Victoriaville 87.7%
- 5—Jeannine Rondeau, Ecole du Village Ste-Elisabeth, 86.9%
- 6—Marcel Olivier, Académie de Victoriaville 86.5%
- 7—M. Claire Marcoux, Ecole St-David, Victoriaville 84.8%
- 8—Jacqueline Olivier, Ecole St-Joseph, Arthabaska 84.5%
- 9—Isabelle Létourneau, Ecole St-David, Victoriaville 84.2%
- 10—André Boissvert, Ecole St-David, Victoriaville 84.1%
- 11—Clairette Pelletier, Ecole St-David, Victoriaville 84.1%
- 12—Louis Hains, Collège St-Joseph, Arthabaska 84.1%
- 13—Marie-Josée Montette, A. N. D. du St-Rosaire, Victoriaville 83.3%
- 14—Jeannine Bergeron, A. N. D. du St-Rosaire, Victoriaville 83.2%
- 15—Claude Paradis, Académie, Victoriaville 83.2%
- 16—Jacques Lambert, Collège St-Joseph, Arthabaska 82.8%
- 17—Denise Gâté, Ecole St-David, Victoriaville 82.5%
- 18—Serge Gagné, Académie, Victoriaville 82.2%
- 19—Georgette Poisson, A. N. D. du St-Rosaire, Victoriaville 82.2%
- 20—J. Paul Turgeon, Collège St-Joseph, Arthabaska 81.8%
- 21—Louisette Verville, Ecole St-David, Victoriaville 81.5%
- 22—Monique Demers, A. N. D. du St-Rosaire, Victoriaville 81.5%
- 23—Jeannette Comeau, Ecole No. 9, St-Valère 81.5%
- 24—Elisabeth Desrochers, Ecole No. 10, Warwick 81.3%
- 25—Marie-Josée Gâté, Ecole St-David, Victoriaville 80.9%
- 26—Irène Landry, Ecole St-David, Victoriaville 80.9%
- 27—Albert Gravel, Académie, Victoriaville 80.9%
- 28—Albert Leblanc, Académie, Victoriaville 80.9%
- 29—Colette Pepin, Ecole No. 13, Warwick 80.7%
- 30—Raymond Leblanc, Académie, Victoriaville 80.4%
- 31—François St-Pierre, Académie, Victoriaville 80.4%
- 32—Rita Beauchêne, Ecole St-David, Victoriaville 80.3%
- 33—Irène Cloutier, Ecole St-David, Victoriaville 80.3%
- 34—M. Marthe Desrochers, Ecole No. 4, St-Paul 80.2%
- 35—Jeanne Verville, Ecole St-David, Victoriaville 80.1%
- 36—Hermann Boissvert, Académie, Victoriaville 80.1%
- 37—Hélène Ménard, Ecole No. 8, Warwick 80.1%
- 38—Jeanne d'Arc Dumas, Ecole No. 5, Chester-Nord 80.1%
- 39—Marius Gâté, Académie, Victoriaville 80.0%

DECES

Mercredi, Mme Omer Despaties, née Alice Mailhot, est décédée à Ottawa.

Elle était la sœur de M. Louis Mailhot et de Mme Elzéar Bileau, de notre ville, à qui nous offrons nos sympathies.

A VENDRE

Moulin à scie avec la maison Privée

Ce moulin est situé dans le village de Tingwick, avec un grand terrain. Seul moulin dans la paroisse.

Pour plus de renseignements s'adresser à La Cie C.-A. CAYOUILLE, Tingwick, P. Q.

A VENDRE

1 piano-box réparé à neuf, bandages en caoutchouc; 1 voiture à deux sièges; 1 concord à un siège. S'adresser à M. ERNEST DAIGLE, Forgeron, Arthabaska.

Notes locales

M. Napoléon Labbé, de Montréal, en visite chez son père, M. F. X. Labbé, et autres parents.

M. et Mme Agésilas Kirouac et leur fils Pierre, de Montréal, étaient de passage, dimanche, chez Mme Albert Houle, M. et Mme Armand Fournier, ainsi que chez M. Joseph Maheu.

M. P. H. Daigle est retourné à Notikawin, Alberta, après un séjour de quelque temps chez des parents.

M. et Mme Alcide Girouard et leurs fils, Gérard et Ernest, de Hartford, Conn., sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Philippe Girouard, et autres parents.

Miles Jeanne, Marthe, Georgette Gagnon, Bernadette Giguère, de Québec, en promenade chez M. et Mme P. Coulombe.

Mlle Collette Garneau passe la fin de semaine à St-Claude.

Miles Lucie et Denise Ouellet sont en vacances chez M. et Mme Jules Poisson.

Miles Jacqueline Michaud et Lilianne Gagné sont allées à Plessisville, en fin de semaine, où elles ont rendu visite à des amies.

Lundi, 3 juillet, MM. J.-Nap. Couture et Alcide Fleury ont été réélus commissaires d'écoles pour la ville d'Arthabaska.

Dimanche, M. et Mme Philipe Coulombe, M. et Mme Philippe Morin, M. Emile Morin, Mlle M.-A. Coulombe en pèlerinage au Cap de la Madeleine, et à la Tour des Martyrs.

Miles Rachel Lavoie, Claire Bergeron, M. et Mme Laurel McSweeney et leur fils, Gaetan, sont allés au Lac Nicolet.

M. et Mme Raymond Gaudet sont retournés à Québec après une vacance passée chez des parents.

M. et Mme Philippe Girouard, M. et Mme Alcide Girouard et leurs enfants sont allés rendre visite à M. et Mme André Pepin, à Québec.

Mme Raoul Leblanc, de Montréal, a rendu visite à des parents, dernièrement.

Aux élections des Commissaires d'écoles de St-Christophe, lundi dernier, M. Louis Hupé a été élu commissaire en remplacement de M. Donat Houde et M. Wilfrid Verville a été réélu.

MM. Mastai Cloutier, Alfred Cloutier, Jean-Paul Cloutier, Mlle Candide Cloutier et Mlle Jacqueline Benoit, de Montréal; M. et Mme Gaston Lemire et leur bébé Ginette, Miles Rachel, Isabelle et Fernande Lemire, de Windsor Mills, chez Mlle B. Cloutier et Mme C. Eug. Gaudet, en fin de semaine.

Mlle Claire Bergeron est revenue d'un voyage à Montréal où elle a rendu visite à ses sœurs.

M. le Dr et Mme Edouard Côté et leur fillelette Andrée, M. Jean Marc Laliberté, d'Asbestos, Mlle Marie-Paule Laliberté, de Québec, chez M. et Mme E. Laliberté de l'Auberge du Mont St-Michel.

M. et Mme C. O. Perrault et leur fillelette, M. et Mme Alcide Spénard, de Québec, chez M. et Mme G. Dorais, dimanche.

M. et Mme Lucien Boulet et leur fils, Jean-Denis, de Ste-Anne de la Pocatière, passent les mois d'été à l'Auberge du Mont St-Michel.

M. et Mme Laurel McSweeney et leur fils sont retournés à Valleyfield, après avoir passé quelques jours dans la famille Léon Bergeron.

De passage à l'Auberge du Mont St-Michel, dernièrement, MM. J. L. Bouchard, de Jonquière, Paul Frederie, A. T. Belleau, A. Royner, de Québec, G. Boyd, de Montréal, J. L. Daoust, Montréal, G. A. Ross, Sherbrooke, G. M. Imon, Trinidad, Jean Desrochers, Joliette, J. Bodesmi, Timmins, Ont., J. A. Breault, Niagara Falls, Ont., M. E. Allie, St-Hyacinthe, J. P. Pinsonneault, Québec, Mlle A. C. Charest, Montréal, Mme L. P. Cliehe, Québec, Mme Audet-

Le Club paroissial d'Arthabaska

Ces jours derniers des citoyens de la ville se sont réunis pour fonder une association qui sera désignée sous le nom de "Le Club Paroissial d'Arthabaska".

M. Frank Desrochers a été élu président, M. J. Napoléon Couture, vice-président, et M. Maurice Compagna, Secrétaire.

Le but de ce club est le bien-être des jeunes gens de la localité, et particulièrement éviter les désordres immoraux qui ont lieu à la plage de la rivière Nicolet, surnommée "Le Cap".

A cette fin la direction du dit club a fait l'acquisition du droit de passage et des droits riverains de tout le terrain appartenant à M. Henri Beauchêne, et qui borde la rivière à cet endroit. La direction a aussi acheté le chalet de M. Rodolphe Chouinard.

Par conséquent, cet endroit est maintenant la propriété du Club Paroissial d'Arthabaska et il est stipulé aux règlements et affiché à différents endroits sur la propriété qu'il est DÉFENDU à toute personne du SEXE FEMININ de passer sur la dite propriété et de se baigner à la plage du club.

Toute personne du sexe masculin de la ville et de la paroisse peuvent y passer et se baigner à leurs risques et périls.

La direction n'est responsable d'aucun accident qui pourrait survenir.

Pour faire observer le dit règlement, M. Athanase Dupont a été assermenté comme constable et fera rapport des infractions à la Direction du Club qui traduira les délinquants en justice.

Vente par le Shérif

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES soussignés ont été saisis et seront vendus aux enchères et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

Fierri Facias de Bonis et de Terris

Cour Supérieure District d'Arthabaska

No. 4080

LE PROCUREUR GENERAL, demandeur; vs J. ARTHUR ROSS, défendeur.

Comme appartenant au défendeur:

Un certain emplacement contenant cinquante-deux pieds de front sur cent soixante et dix de profondeur, mesure anglaise, borné au nord-ouest au Chemin du Portage, au sud-est et au sud-est au bailleur, au nord-est à Dolphis Gélinais, faisant partie du lot de terre connu et désigné sur les livres et plan de retour officiels du cadastre pour le canton de Horton, sous le numéro cent quatre-vingt-six (p. 186) et en plus, une portion de terre comprise au sud-est et sud-est du dit emplacement comprenant cinquante pieds, plus ou moins de longueur sur cinquante-deux pieds de front faisant partie du dit lot cent quatre-vingt-six (p. 186) du dit cadastre, et faisant front au fossé verbalisé, laquelle portion de terre fut acquise par Emmanuel Champagne et Leon Roberge, par entente verbale.

Ces deux terrains sont affectés d'une rente foncière de \$7.50 dont \$6.00 pour la première partie et \$1.50 pour la deuxième, actuellement due à Raoul Roberge, par transport enregistré sous le No. 74151, B. 91.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Ste-Clothe de Horton, Comté d'Arthabaska 1944, à DEUX heures de l'après-midi.

Le Shérif, MAURICE MAHEU.

Bureau du Shérif, Arthabaska, 13 juin 1944.

te, Longueuil, la famille Rou-

jeau, Poncheville de Matane,

Suzanne Beauvet, Irène Doré,

Annette Guay, Lucien Guay, A.

Beaurivage, de Drummondville, M. et Mme Bouchard, de Hous-

setenie, Mass., E. Bouchard, P.

Bouchard, Candide Bélanger,

Emond, R. L., Mme Edmond

Montminy, Danville, E. Men-

val, Acton Vale, Paul Rainville,

l'hon. juge et Mme Garon-

Pratte, de Québec, Mme Victor

Marceau, de Drummondville, M.

I. Roy, de Val Brillant, M. J.

Anclair, de Québec, M. et Mme

Gilbert Derome, de St-Hilaire,

M. J. E. Blackburn, de Chicoutimi, M. Pierre Quintal, de St-

Hyacinthe, M. et Mme Y. Bol-

due, M. P. Gérard de St-Hya-

cinthe.

Mme Albert Curé et sa fille

sont retournées à Lac du Bon-

net, Manitoba, après avoir passé

quelques semaines chez M. et

Mme Albert Banchet.

Les évaluateurs de la paroisse

de St-Christophe, MM. Paul

Larocque, Moise Couture et Fer-

dinand Verville, accompagnés

du Secrétaire, M. Félix Houle,

ont terminé le rôle d'évaluation

de cette paroisse.

M. et Mme Philippe Morin en

promenade chez M. et Mme Phi-

lippe Coulombe, en fin de se-

maine.

Cartes professionnelles

AVOCATS

John F. WALSH, C.R.
AVOCAT

Bureau: En face du Bureau de Poste

ARTHABASKA, P. Q.

ROLAND
PROVENCHER

B.A.L.L.B.
AVOCAT
Edifice "PIROLI"
187A, RUE NOTRE-DAME

VICTORIAVILLE, P. Q.

HORMISDAS GARIEPY

AVOCAT & PROCUREUR

ARTHABASKA, P. Q.

Rés. 4063 Blvd Décarie

Tél. WA. 4084

WILLIAM PARADIS, B.A. L.L.L.
AVOCAT

AMOS
ARTHABASKA: Au bureau de John F. Walsh, c. r.
MONTREAL: 266 St-Jacques Ouest.

NOTAIRES

C. R. GARNEAU
NOTAIRE

ARTHABASKA, P. Q.

B. FEENEY
B.A. L.L.B.
NOTAIRE

Syndic Licencié de faillites.
Vérificateur autorisé par la
Commission Municipale
PRINCEVILLE, P. Q.

JOSEPH HOULE
NOTAIRE

ARTHABASKA, P. Q.

Jean-Marie FEENEY
B.A., L.S.C.
NOTAIRE</

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



Quels sont les produits de beauté indispensables à toute femme soucieuse de l'apparence de sa beauté

Une cousine de la région québécoise demandé de lui dire quels sont les produits de beauté indispensables à toute femme soucieuse d'avoir une belle peau, un visage frais et rosé, libre de boutons et autres éruptions enlaidissantes.

Je crois comprendre que ma correspondante n'est pas très riche et qu'il lui faut de toute nécessité mesurer la dépense qu'elle peut faire à l'aune d'un revenu limité.

Comme il n'y a aucun doute qu'un grand nombre de mes lectrices sont dans la même situation je crois leur rendre service en communiquant à toutes, au moyen de cette chronique les renseignements que j'ai fait parvenir par lettre à la cousine québécoise qui me les a d'abord demandés.

Toute femme désire avoir une peau lisse et veloutée... et des centaines de crèmes, lotions, etc. leur sont proposés chaque jour par la publicité sous toutes ses formes concevables radio, re-

vue, etc. On serait porté à croire, à entendre (ou à lire) tous ces boniments qu'une femme doit posséder chez elle une véritable pharmacie, afin de s'empêcher de vieillir avant le temps. On devine ce que coûterait un tel arsenal de produits de beauté!

Que mes cousines se rassurent. On peut réduire à trois articles, les produits indispensables à toute femme soucieuse de son apparence à condition qu'elle observe l'hygiène élémentaire, en assurant de débarrasser chaque jour son intestin des détritus de la digestion. C'est là, je vous le rappelle, la base de tout traitement de beauté, et c'est pourquoi j'insiste tant auprès de mes lectrices pour qu'elles prennent au lever et à jeun, un verre d'eau dans lequel elles auront fait dissoudre une cuillerée à thé de sels de fruits.

Ceci dit, notons comme premier article indispensable à la table de toilette, une crème de nettoyage de bonne qualité

(coût, moins qu'un dollar) qui mieux que le savon et l'eau pénètre profondément dans la peau et la nettoie à fond, sans laisser de surface huileuse ou lustrée.

Le deuxième article est une crème de fond—ou "vanishing" qui puisse dissoudre les particules de peaux mortes, invisibles à l'œil, qui restent à la surface de la peau; tout en assurant une meilleure adhérence à la poudre et au maquillage.

Le troisième article indispensable est une crème de nuit, mais pas n'importe laquelle. Cette crème qui est peut-être la plus utile de toutes doit être vitaminée et onctueuse, si vous avez la peau huileuse ou même normale; et astringente si vous avez la peau grasse. (une crème à base de citron par exemple) Une crème vitaminée d'une marque réputée coûtera \$1.25. Cela fait un total d'à peu près trois dollars pour environ deux mois de traitements.

Si vous avez un problème de beauté dont vous n'avez pas trouvé ici mention, n'hésitez pas à m'en faire part. Vous n'avez qu'à adresser vos lettres à Cousine Blanche, 294 ouest, Ste-Catherine Montréal, et n'oubliez pas d'inclore un timbre de 4c. pour la réponse. J'ai d'ailleurs préparé toute une série de feuillets sur les soins de beauté que je suis heureuse d'adresser à toutes celles qui m'en font la demande; il s'agit des soins du visage, des mains, des yeux, des cheveux, des pieds, du développement normal du

Qualité Première

THÉ "SALADA"

La marque reconnue depuis 50 ans pour sa saveur délicieuse.

St-Rémi de Tingwick

—Mariages:

Le dix juin dernier, M. Ovide Dion conduisait à l'autel Mlle Aline Vallière. MM. Alfred Dion et Alfred Vallières, pères respectifs des nouveaux époux, servaient de témoins.

Le vingt-quatre, M. Paul Grimaud, maciniste de Richmond, unissait sa destinée à Mlle Laurianne Gobeil. Les témoins à ce mariage étaient M. Edgar Grimaud et M. Wellie Gobeil, pères des époux.

Et le vingt-huit juin, M. le curé E. A. Champoux bénissait l'union de M. Armand Lavigne, fromager de Notre-Dame de Ham, avec Mlle Laurianne Brunelle, fille de Mme Vve William Brunelle. M. Maurice Beauchemin, beau-frère de la mariée, servait de témoin, avec M. Er-

buste, de l'enlèvement des poils follets, de la maigreur, des poids et mesures normaux.

Cousine Blanche

nest Lavigne, père de l'époux.

A ces heureux couples nous souhaitons des jours pleins de bonheur et de soleil.

—Mutations de propriétés:

M. Hervé Groleau a vendu sa propriété à M. Albert Bernier pour son fils Gérard.

M. Albert Brunelle a acheté, pour son fils Roland, la propriété de M. Pierre Deshaies.

Ce dernier s'est porté acquéreur d'une autre ferme sise sur la route Warwick-Arthabaska.

M. Hubert Hamel, qui a vendu sa maison à son beau-frère, M. Cyrille Potvin, a acquis le restaurant Auger, à Tingwick. Nos vœux de succès.

—Séance: Le Rév Frère Sul-pice, accompagné du Rév. Frère Bernard, Recruteur pour sa communauté, nous a donné une séance intéressante de vues animées. Le lendemain, tous deux ont fait la visite de quelques écoles de la paroisse.

—Examen d'écoles: Le 23 juin, M. le curé E. A. Champoux, accompagné de M. les Commissaires a présidé les

(Suite à la page 4)

FEUILLETON

La Bande de Chambers

Par
PIERRE
GEORGES
ROY

Publié avec l'autorisation de l'auteur

No. 57

(Suite)

Très habile dans les jeux de hasard et d'adresse, Chambers, sans être un ivrogne, fréquentait les auberges, les lupanars, les endroits alors si nombreux à Québec où on faisait battre les coqs. C'est dans ces divers lieux qu'il exerçait surtout sa science de l'escamotage et de la magie blanche. Il vécut ainsi jusqu'au jour où il s'improvisa marchand de bois.

Pour vendre du bois, il faut en avoir, c'est-à-dire en acheter. Chambers avait trouvé un moyen de se le procurer gratuitement. C'est dans ce but, qu'en 1834, il forma une espèce de société avec Waterworth. Laissons ce dernier raconter comment ils opéraient:

"Raconter tous les genres de tricheries, de fraude, de smoglerie, de marchés, de jobs de bargains que nous pratiquâmes serait bien trop long; il suffira de dire qu'il ne se passait presque point de nuits que nous ne fîmes quelque bonne prise de bois; nous allions couper les cables des petits caques de plançons destinés au chargement des navires, et attendre au-dessous du courant notre proie qui venait nous trouver; nous nous entendions avec les guides des grandes cagnes du Haut-Canada qui nous faisaient bon marché des effets de leur bourgeois; nous avions à nos gages des journaliers pour enlever la marque des bois et des écoumeurs pour courir les grèves après les orages. Ce dangereux trafic nous fit souvent de mauvaises affaires, et faillit nous troubler avec la police."

Un portrait de Chambers

Le portrait de Chambers a été tracé par Waterworth, probablement l'homme qui l'a le mieux connu. Il doit être fidèle.

"Il était, dit-il d'une beauté et d'une force peu communes. Une belle tête, des traits réguliers, un cou bien fait, de larges épaules, une démarche aisée prévenaient en sa faveur. Il avait des manières engageantes, l'esprit souple, la physiologie presque douce et prévenante, quand il n'avait intérêt qu'à vous séduire et à vous tromper; mais quand de fortes passions l'agitaient, quand il rêvait un complot, quand il voulait, non pas éviter mais renverser les obstacles, alors le masque d'hypocrisie qui couvrait habituellement sa figure tombait, et vous montrait un fantasme effrayant; son oeil étincelait et se cavait, son front se couvrait de longs replis, les fibres de son visage se crispaient, battaient avec violence et menaçaient de se rompre; ses lèvres minces devenaient livides et tremblantes, et sa bouche à demi ouverte et tirillée convulsivement et tour à tour d'un côté et de l'autre laissait entrevoir un affreux grincement de dents."

La jeune femme de Chambers

Chambers avait épousé, à Québec, le 2 juillet 1834, une Canadienne-française catholique, Julie Gagné, âgée de dix-sept ans.

Au témoignage de Waterworth, madame Chambers était une jeune personne gentille, douce, aimable, honnête, aimant son mari à la folie; Chambers impérieux et violent, cédait de bonne grâce aux moindres caprices de sa femme. Il se laissait presque conduire par elle. Waterworth prétend toutefois que l'amour de Chambers pour sa femme n'était qu'une feinte, une ruse pour la mieux décevoir. Elle était maîtresse chez elle, mais Chambers ne permettait aucune observation à sa femme sur sa vie en partie double. Ainsi, il ne voulait pas être questionné sur l'emploi des nuits qu'il passait en dehors du logis conjugal. Waterworth se permit un jour de dire à Chambers que sa femme le conduisait comme elle l'entendait. Chambers répliqua tout de suite avec une flamme dans les yeux: "Si elle m'embarrasse, je saurai bien m'en défaire." La jeune femme de Chambers se doutait-elle que son mari était un voleur de grand chemin? Il est probable que non. L'arrestation de Chambers fut pour elle un coup mortel. Lorsque les policiers amenèrent son mari, elle tomba évanouie dans les bras d'une voisine que le tapage avait attirée chez elle. Quelques jours plus tard, elle eut le courage de se rendre à la prison, voir son mari. "La Providence, dit M. Angers, qui avait lié le sort de cette jeune femme douce et vertueuse, au sort d'un misérable bandit, lui accorda bientôt la consolation de succomber à ses souffrances et de se dépouiller d'une existence empoisonnée." Elle mourut, en effet, le 1er mai 1836, quelques mois après l'incarcération de Chambers. L'épouvantable existence de son mari mise devant ses yeux l'avait tuée!

Un frère de Chambers

Il n'y a pas de mal, croyons-nous, à dire que le bandit Chambers avait un frère très respectable, à Québec. Ni l'un ni l'autre n'ont laissé de dépendants, de sorte que personne ne souffrira de l'indiscrétion. Robert Chambers, né le 17 mars 1809 fut admis au barreau le 14 juin 1834, précisément un an avant l'arrestation de son misérable frère. Ceci dut quelque peu nuire aux débuts du jeune avocat, mais, comme il était très respectable, ce malheur fut vite oublié, et il eut bientôt une importante clientèle. M. Chambers fut pendant plusieurs années membre du conseil de ville de Québec. Il fut même maire de Québec de 1878 à 1880, et c'est lui qui eut l'honneur d'inaugurer la terrasse Dufferin, en présence du marquis de Lorne et de la princesse Louise, fille de la reine Victoria. M. Chambers décéda, respecté de tous le 1er janvier 1886.

Les membres de la bande

L'imagination populaire grossit démesurément les objets. pmgn ldu'puls&spae&Tmah&u dualauahje.arooua.ty6q Une fois Chambers et ses amis arrêtés, on se plaignit que la police laissait en liberté la plupart des membres de la bande Chambers. D'après les moins exagérés, Chambers avait sous ses ordres au moins vingt-cinq ou trente bandits.

En réalité, Chambers n'eut jamais plus de cinq ou six complices dans ses attaques à main armée et ses vols. Il était trop habile et trop prudent pour travailler avec des individus qui l'auraient trahi à la moindre alerte. Les seuls bandits qui participèrent à ses crimes furent George Waterworth, Pierre Gagnon, Nicolas Mathieu, François-Joseph Lemire et James Stewart. Il se débarrassa de ce dernier quand il devint dangereux.

George Waterworth

Le principal complice ou associé de Chambers était George Waterworth. Natif d'Irlande, Waterworth avait émigré au Canada avec toute sa famille entre 1820 et 1823. Le père de Waterworth demeura d'abord sur une terre de la Petite-Rivière, à deux milles de Québec, puis il alla s'établir dans le canton nouvellement ouvert de Broughton.

Waterworth était le membre le plus instruit de la bande de Chambers. Il avait fréquenté les écoles en Irlande jusqu'à son départ pour le Canada.

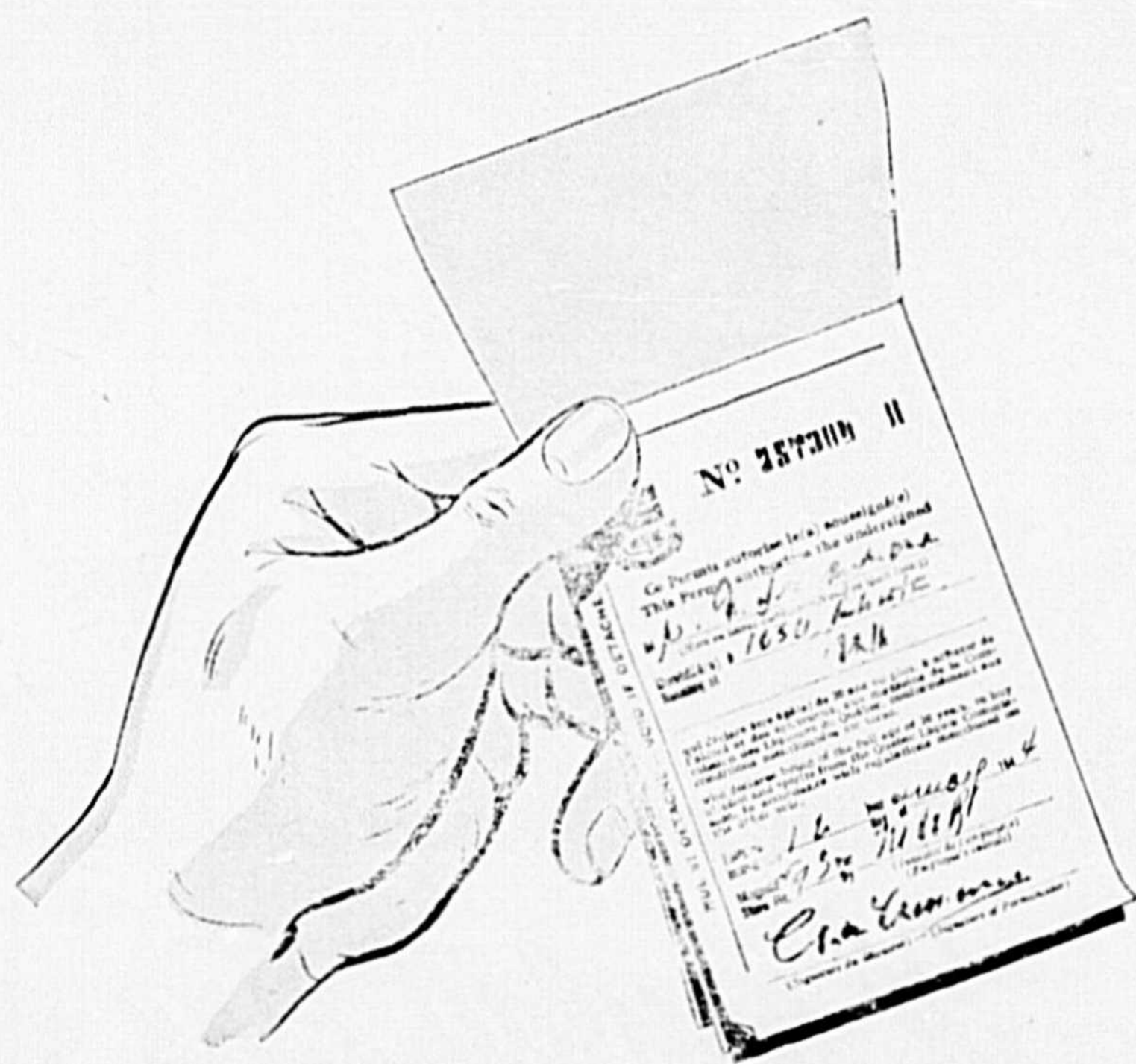
Comment Chambers et Waterworth se connurent-ils? C'est Waterworth lui-même qui nous l'apprend dans sa confession. Dans l'été de 1832, il était venu à Québec pour livrer du bois à un marchand. Il rencontra Chambers dans le port. Celui-ci l'amena à l'auberge, le fit boire et dès lors fut formée entre eux une association qui dura de 1832 à 1837, jusqu'au moment où Waterworth dénonça son ami.

Après avoir rendu témoignage contre Chambers et Mathieu en mars 1837, Waterworth retourna à son cachot dans la prison de Québec. La Couronne décida d'abandonner sa poursuite contre lui; et le 6 avril suivant, le gouverneur ordonnait de le remettre en liberté. Waterworth laissa le pays quelques jours plus tard. On ignore ce qu'il devint.

(A suivre)



Tout citoyen est responsable de son permis de spiritueux



Aujourd'hui, grâce au nouveau permis de spiritueux, une surveillance plus étroite est exercée dans tous les magasins de la Commission des Liqueurs de Québec en vue de rendre service au public. L'obligation de soumettre la carte d'inscription nationale et de signer le permis d'achat permet un contrôle plus efficace qui se traduit par une répartition plus équitable des stocks disponibles.

Cependant, la Commission des Liqueurs de Québec compte sur la coopération du public—car, tout système de contrôle s'avère difficile et souvent inadéquat si chacun n'y apporte pas toute sa coopération.

Dans ce but, la Commission des Liqueurs de Québec demande aux acheteurs lorsqu'ils utilisent leurs permis de bien vouloir respecter deux conditions principales.

1. Le permis est personnel, c'est-à-dire à l'usage exclusif de la personne au nom de laquelle il est émis.

Il n'est pas transférable, ce qui signifie qu'un détenteur de permis n'a pas le droit de déléguer une autre personne à sa place pour acheter des liqueurs alcooliques.

Toute personne qui enfreint ce règlement s'expose à se faire confisquer son carnet.

La seule exception à cette règle est la suivante: "Le mari peut acheter pour son épouse en utilisant le permis de cette dernière ou vice versa." Cependant, les deux permis ne devront jamais être utilisés simultanément.

Cette nouvelle procédure est édictée dans le but d'aider les gens à s'approvisionner car il peut arriver que certaines personnes, à cause de leurs occupations, ne puissent se présenter aux magasins, aux heures d'affaires.

Que chaque citoyen suive ces directives en n'exigeant jamais plus que ce qu'il a droit et ainsi les consommateurs seront à même d'apprécier qu'après tout, ces restrictions, imposées par les circonstances, sont bien légères comparées à ce qui existe dans ce domaine, en dehors de la province.

Publiée par la

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

Le COIN des CULTIVATEURS

La Coopération Fédérale de Québec journal des commerçants et des producteurs sur les marchés

BEURRE

La semaine dernière, ce marché s'est continué tranquille. Une offre plus libre et une demande limitée ont contribué à une baisse des cotes.

Lundi matin, le 3 juillet 1944, le beurre No. 1 pasteurisé, au gros, était coté à 33 1/2c. la livre.

FROMAGE

La presque totalité de notre production est livrée à l'Office des Produits Laitiers, aux conditions du contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement Canadien.

Les prix de remise aux producteurs, pour le fromage No. 1, sont fixés à 20c. la livre F. A. B. point d'expédition de la fabrique.

VOLAILLES VIVANTES

Poules: Les arrivages sont considérables. La demande est limitée et la baisse des prix s'est accentuée.

Poulets à rôtir: Les arrivages sont considérables. La demande est limitée et une baisse marquée a été enregistrée dans les prix.

Poulets à griller: Les arrivages sont considérables. La demande est toujours limitée et nous avons à signaler une autre baisse des prix.

Très important: Nous conseillons fortement de n'expédier que les oiseaux finis à point et pesant au moins 2 livres chacun rendu à Montréal.

Dindes: Les arrivages sont presque nuls. La demande est bonne aux prix actuels.

VOLAILLES ABATTUES

Poules: L'offre est assez abondante et les prix instables.

Poulets: Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix stationnaires.

Dindes abattues: Les stocks disponibles suffisent aux besoins et les prix sont stationnaires.

OEUFs

Montréal et Québec: Bien que les arrivages excèdent la demande domestique, les achats de l'Office des Produits Spéciaux pour exportation contribuent à soutenir ce marché stable aux prix actuels.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec: Les arrivages sont régulièrement absorbés aux prix actuels.

PORCS LIVRES ABATTUS: Montréal et Québec: Marché stable, prix soutenus.

POULETS VIVANTS

"A rôtir"

Rouges et blancs

A—6 lbs et plus	25 1/2c.
B—6 lbs et plus	24 1/2c.
C—6 lbs et plus	23 1/2c.
A—Moins de 6 lbs	24 1/2c.
B—Moins de 6 lbs	23 1/2c.
C—Moins de 6 lbs	22 1/2c.

Gris

A—6 lbs et plus	25 1/2c.
B—6 lbs et plus	24 1/2c.
C—6 lbs et plus	23 1/2c.
A—Moins de 6 lbs	24 1/2c.
B—Moins de 6 lbs	23 1/2c.
C—Moins de 6 lbs	22 1/2c.

"A griller"

Gris

A—2 1/2 lbs à 2 3/4 lbs	20c.
A—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs	18 1/2c.
C—Moins de 2 lbs	16 1/2c.

Rouges et blancs

A—2 1/2 lbs à 2 3/4 lbs	20c.
A—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs	18 1/2c.
C—Moins de 2 lbs	16 1/2c.

POULES VIVANTES

Toutes races, sauf "Leghorn"	
A—5 lbs et plus	19 1/2c.
B—5 lbs et plus	18 1/2c.
C—5 lbs et plus	17 1/2c.
A—Moins de 5 lbs	18 1/2c.
B—Moins de 5 lbs	16 1/2c.
C—Moins de 5 lbs	15 1/2c.

Race "Leghorn"

A	17 1/2c.
B	16 1/2c.
C	15 1/2c.

COQS VIVANTS

La livre	15c.
----------	------

LAPINS VIVANTS

La livre	12c.
----------	------

POULETS ABATTUS

"Engraisés au lait"	
Spécial	38c.
A	37c.
B	35c.
"Sélectionnés"	
Spécial	36c.
A	35c.

POULES ABATTUES

A	27c.
B	25c.
C	23c.

JEUNES DINDES ABATTUES

A	40c.
B	38c.
C	35c.

OIES ABATTUES

"Avec la tête et les pattes"	
A	28c.
B	26c.
C	21c.

N. B.—Les oiseaux de pesantur moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFs

A—Gros	34 1/4c.
A Moyens	28 1/4c.
B	28 1/2c.
A—Poulettes	26c.
C	25 1/2c.

VEAUX ABATTUS

Bons	13c.
Moyens	12c.
Communs	31c.

N. B.—Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux Coopératives affiliées.

BEURRE FRAIS

No. 1 pasteurisé	33c.
No. 2 pasteurisé	32c.
No. 3 pasteurisé	31c.

FROMAGE BLANC

No. 1	20c.
No. 2	19 1/2c.
No. 3	19c.

F. A. B. Point d'expédition de la fabrique.

N. B.—Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 3 juillet 1944 par la Coopération Canadienne du bétail de Québec, Limitée.

PORCS

A	17.65
B1	17.25
B2 et B3	17.00
C	16.00
D	15.75
Légers	15.75
Lourds	15.75
Ext. lourds (196-215 lbs)	14.75
Ext. lourds (216 et plus)	13.00
Demi-castrats	13.00
Blessés, difformes, à leur valeur	
Fruies	12-12.50c.
Verrats castrés	8.50

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$3 sur les A et de \$2 sur les B1, seront payés par mandats attachés aux certificats de classification.

VEAUX DE LAIT

Choix	13.00-14.00
Bon	11.00-12.00
Moyen	9.00-10.00
Commun	6.00-7.00
D'herbe	5.00-6.00

BOUVILLONS

Choix	12.25-12.50
Bon	11.50-12.00
Moyen	11.00-11.50
Commun	9.00-10.00
Maigres et légers	7.50-8.00

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Bon, 60 lbs et plus, 15c. la livre	
------------------------------------	--

MOUTONS

Bon	5.00-6.00
Commun	2.50-3.00

TAURES

Choix (Type à boucherie)	11.00-11.50
Bonne	10.00-10.50
Moyenne	8.50-9.50
Commune	6.50-7.50

VACHES

Choix (Type à boucherie)	9.25-9.75
Bonne	8.00-8.50
Moyenne	7.25-7.75
Commune	6.00-6.50
Très commune	4.50-5.00

TAUREAUX

Choix (Type à boucherie)	9.00-9.50
Bon	7.75-8.25
Moyen	7.00-7.50
Commun	5.50-6.50

A VENDRE

Maison à deux logements. S'adresser à ARTHUR LEMAY, 29 St-Louis, Victoriaville 29 juin 44.

Comment interpréter les prix du marché dans les journaux

Nous voulons donner quelques explications à ce sujet parce que bien des gens interprètent mal les rapports des journaux pour certaines catégories d'animaux vivants. Ces méprises se présentent surtout dans le cas des bêtes à cornes et des veaux, mais plutôt rarement en ce qui concerne les porcs et les moutons.

Lorsqu'il s'agit des bêtes à cornes et des veaux, l'on paraît bien plus exposé à se méprendre sur la portée des prix qui apparaissent dans les journaux. Cette méprise provient d'abord du fait que le producteur est porté à surévaluer ses animaux. C'est naturel et explique qu'un propriétaire voit son produit d'un oeil plus favorable que celui qui en fait l'évaluation d'une façon tout à fait objective et désintéressée. Il y a aussi autre chose qui peut entrer en ligne de compte: c'est que l'expéditeur n'est pas toujours au courant des exigences et des conditions du marché.

Les rapports de vente des animaux vivants sont fournis aux journaux par le représentant du gouvernement fédéral et ils sont censés représenter fidèlement les transactions du marché.

L'on se plaindra, par exemple, du prix de vente d'un petit taureau ou d'une petite taure âgée d'environ un an ou un an et demi et ne pesant que de 400 à 500 livres, parce qu'on n'aura pas le prix maximum qu'on aura vu dans les journaux. Il n'y a rien d'étonnant à cela parce que ces catégories de bétail ne sont généralement pas rapportées dans les journaux. Ces sujets sont trop légers et la plupart du temps trop maigres. Ils ne sont pas demandés parce qu'ils ne sont pas profitables à abattre et ils sont toujours difficiles à vendre pour la boucherie. Le même problème se présente dans le cas des bouvillons. L'on verra que les bouvillons communs ont rapporté de 9c. à 10 1/2c. et l'on voudra obtenir pas moins que

Prenez un "Coke" = Très bien, Canayen



...ou l'amitié à l'oeuvre en Angleterre

Au pied de la fameuse Colonne Nelson, tout comme au Canada, trois mots transmettent instantanément une note d'amitié. Prenez un "Coke", disent les Canadiens, aux alentours de Trafalgar Square, et les Anglais répondent *Très bien!* Depuis la Tamise jusqu'au St-Laurent, le Coca-Cola représente la pause qui rafraîchit—aide les Canadiens à se faire des amis outre-mer, de même qu'il en est quand il sort de votre glacière.

Embouteilleur autorisé de "Coca-Cola"

J. B. MONFETTE, ASBESTOS, QUE.



"Coke" = Coca-Cola. Les noms populaires acquièrent tout naturellement des connotations amicales. C'est pourquoi vous entendez dire "Coke" pour Coca-Cola.

9c. pour un animal de mauvais type, très maigre ou trop léger qui peut à peine réaliser de 7 1/2c. à 8c. parce que l'on croit que le plus bas prix est de 9c. Quand on parle de bouvillons communs, il s'agit de sujets d'une certaine conformation à boucherie et d'un certain poids, mais non pas d'un animal bête tard qui ne pèse que 500 à 600 lbs ou d'un taureau castré que l'on veut faire passer pour un bouvillon. Le même cas se présente pour les vaches trop

décharnées qui se vendent 1/2c. la livre de moins que celles pour la mise en conserve, ou de certaines catégories intermédiaires, de qualité commune à moyenne.

Il y a aussi le cas des veaux dont le poids varie entre 275 et 400 livres et qui sont trop lourds pour obtenir le prix des veaux de lait, même s'ils sont de bonne qualité. Les sujets pesants, de même que ceux des catégories intermédiaires qui ont reçu du lait entier mais en quantité insuffisante pour être

bien finis, sont aussi une cause de désappointement et de réclamation de la part de l'expéditeur.

Nous tenons aussi à faire remarquer, en ce qui nous concerne plus particulièrement, que la liste de prix que nous publions le lundi midi et qui apparaît dans "La Terre de Chez Nous" n'est basée que sur les ventes du lundi matin et qu'il peut se produire des changements dans l'après-midi et les jours suivants.

St-Rémi de Tingwick

(Suite de la page 3)

examens d'écoles.

—Malade: M. Omer Brunelle, qui a subi une grave opération chirurgicale à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska se remet lentement.

—Divers: Notre curé, M. l'abbé E. A. Champoux, s'est rendu la semaine dernière à Gentilly, assister au service anniversaire de son confrère, feu l'abbé L. Lavigne, décédé en mai 1943.



Il voulait être soldat ET NOUS NE L'EN AVONS PAS EMPÊCHÉ

"COMME tous les parents, nous aurions aimé garder notre fils à la maison. Mais nous savons aussi qu'il est plus noble et plus généreux pour un jeune homme de se porter au secours des malheureux, de se battre pour son pays et la liberté. Et puis, dans l'Armée active, il fera son chemin. Ce sera pour lui l'apprentissage de la vie, et il apprendra à se débrouiller."

L'exercice, la vie au grand air, le changement fréquent de milieu, voilà quelques-uns des avantages de la vie militaire. Canadiens français, engagez-vous dans l'infanterie. L'Armée active demande des volontaires. Vous y serez bien traités; vous ferez partie d'unités canadiennes-françaises et vous aurez aussi l'occasion d'affirmer votre patriotisme et de prendre part à la libération de la France, la terre de vos ancêtres.

INSIGNE DU SERVICE GÉNÉRAL
PORTER LE A VOTRE BRAS

Où puis-je m'engager volontairement AUJOURD'HUI?

Au plus proche centre de recrutement. Si vous ne savez pas où aller, écrivez aux quartiers généraux du recrutement de l'Armée situé dans la ville la plus proche de chez vous.

Quels sont les congés accordés au Canada?

Vous avez 14 jours de permission (congé) à tous les 12 mois, plus de fréquents congés de fin de semaine et de courtes permissions pour les fêtes.

ENGAGEZ-VOUS AUJOURD'HUI DANS L'ARMÉE ACTIVE

NOUVELLES DE VICTORIAVILLE

—M. et Mme Albert Côté, leur fille, Marguerite, et leur fils, Jean, sont partis pour leurs vacances au Port St-François.

—Mlle Florence Laganière, de Ste-Anne de la Péraie, est venue passer quelques jours chez sa tante, Mme J. E. Trotter.

—M. et Mme Eugène Chabot, de Jewet City, Conn., viennent en visite chez leur parent, M. Fortunat Audet. Ils se rendront avec M. et Mme Fortunat Audet à Ste-Claire de Dorchester, chez M. et Mme Joseph Audet, qui doivent célébrer leurs noces d'or, le 23 juillet.

—Mlle Gisèle Lapierre, de Montréal, est venue en visite chez Mme L. C. Vallière. Mlle Jeanne Lapierre est aussi en visite chez Mlle Marcelle Jutras, garde-malade.

—M. et Mme Euclide Jutras sont allés à Ste-Brigitte des Saults, dimanche dernier.

—L'hon. Wilfrid Laliberté, juge de la Cour Supérieure, Mme et Mlle M. Laliberté, M. Roméo Bourbeau, ingénieur civil, de Longueuil, Mme Bourbeau, sont venus en visite chez Mlle Graziella Bourbeau, ces jours derniers.

—M. George Couin, membre de la fanfare militaire, a passé quelques jours dans sa famille.

—M. et Mme J. O. Carignan sont partis pour une promenade de quelque temps à Boston et autres villes, chez des parents.

—M. et Mme Pierre Gendron, Mlle Rachel Gendron, Mme L. C. Vallière, sont allés à Garthby, dimanche.

—M. Ronald Buccino, Mlle Félicia Buccino, de Montréal, sont venus, en bicyclette, en visite chez leur oncle, M. Omer Michel, dimanche dernier.

—Mme Théophile Michel, ses enfants, de Montréal étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Omer Michel, récemment.

—M. et Mme Alphonse Blais, de Lemerick, Maine, étaient aussi en visite chez M. et Mme Omer Michel et chez M. et Mme J. N. Paradis.

—M. et Mme Emile Houle, de St-Valère, étaient de passage mardi.

—Mlle Isabelle Houde, institutrice, de Princeville, était en visite chez des parents, cette semaine.

—Des révérendes Soeurs de notre couvent, sont allées suivre des cours d'étude à Sherbrooke.

—M. Marcel Dumont, garagiste, est allé pour quelques semaines, à Sherbrooke, pour étudier la vulcanisation des pneus.

—M. Lucien Baril, industriel, de Warwick, était de passage, lundi.

—M. Raymond Desmarais, comptable à la banque de Montréal, Madame Desmarais, leurs enfants, Jacques et Claude, sont allés chez des parents à Chicoutimi, en fin de semaine.

—M. Germain Lacoursière, avocat, Mme Lacoursière, leurs enfants, sont allés en vacances à St-Victor de Tring, Beauce, et à Roberval.

—Nous avons la douleur d'annoncer le décès et l'inhumation de Mme Fleury Parent, mère de notre concitoyen, M. Paul Parent, décédée à l'âge de 92 ans. Mme Parent habitait Victoriaville.

ville depuis un grand nombre d'années. Nos sympathies à la famille éplorée.

—Il y a eu 33 élèves aux cours de l'école technique chez les Frères du Sacré-Coeur, et on s'attend à ce qu'il y en ait au moins 60 en septembre prochain. Nous ne pouvons trop recommander aux jeunes de suivre ces cours qui sont une base sérieuse pour l'avenir.

—Le révérend Père Turgeon, dominicain, était chez sa tante, Mme Antonio Proulx, dernièrement.

—L'élection des commissaires Médéric Pepin et Walter Lambert a eu lieu lundi, le 3 juillet, sans opposition. Nous offrons nos félicitations à ces messieurs.

—N'attendez pas l'épreuve du maître, assurez-vous et vous aurez la consolation de pouvoir refaire le bien perdu. Il faut tenir compte des augmentations du matériel et reviser ses assurances, ne l'oubliez pas. Auguste Bourbeau, agent.

—Mlle Molly Fugère, de Pointe Claire, passe l'été chez M. et Mme L. Corriveau, rue Perreault.

—Mlle Georgette Mercier, nièce de Mme Champagne, de l'Hôtel Grand-Union, qui étudie au Collège Webster, à St-Louis, Missouri, est revenue ces jours derniers, avec son amie, Mlle Carmen Melendez, sa compagne de classe, et qui est de Porto Rico.

—Mlle Pauline Drolet, de Québec, Louise Fortin, de Lévis, Rolande Samson et Raymond Samson, de Lauzon, ainsi que Pierrette Carrier, de St-Charles de Bellechasse sont actuellement les invités de M. et Mme J.-M. Lacerte.

—M. et Mme J. R. Plourde sont allés à Québec, dans le courant de la semaine dernière.

—M. et Mme Maurice Lamy sont revenus, ces jours derniers, d'un voyage à Windsor, Ont., et Détroit, Mich.

—Mme Wilfrid Houle, de Warwick était en visite chez Mme Maurice Lamy, ces jours derniers.

—Mme Henri Fournier est allée à Nicolet, dernièrement, où elle a assisté à l'ordination de son neveu, M. l'abbé Edouard Fournier.

—M. Azade Poirier, du Lac Edouard, ses filles Mlle Anita Poirier, de Rouyn, Abitibi, Laurette, de Ste-Ursule, Juliette Poirier, de Québec, étaient en visite chez M. et Mme Georges Beaudet, de la rue Notre-Dame, dernièrement.

—M. Gratien Boucher, de Ste-Eulalie, a rendu visite à Mme Henri Fournier, récemment.

—Le Rév. Frère Joseph-Armand, des Frères du Sacré-Coeur, de Coaticook, est venu assister aux funérailles de sa parente, Mme Fleury Parent, cette semaine.

—M. et Mme Joseph Bérubé et leurs enfants, Raymond et René, ainsi que M. et Mme Ovide Bussières et leurs enfants, Gisèle, Monique et Paul, de Warwick, sont allés à Québec, dimanche dernier, rendre visite à M. et Mme Elphège Beauchesne.

Distribution des Prix aux Elèves du Collège Sacré-Coeur, Victoriaville

La distribution des prix au Collège Sacré-Coeur de Victoriaville a eu lieu le 20 juin, et était présidée par le Rév. Frère Fernand, s.e., directeur du Collège.

Voici la liste des prix décernés aux élèves méritants, à cette occasion :

Notes de Salle 1ère Catégorie

Les élèves qui ont perdu aucune note pendant l'année et aucune absence.

Médaille d'or offerte par Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet, et décernée à Jacques Bergeron, pour premier prix de conduite, dans le groupe des Grands.

Volumes offerts par l'Institution et décernés à MM. Réal Tremblay, Jn-Marc Pearson, Gilles Boisvert, Jacques Richard, Bertrand Dugré, Gilles Caillé, Yvon Jodoin, Patrik Larkin, Raymond Lebel, Roch Matte, Léonce Mercier, Roger Gaudet, Florent Proulx, André Sévigny, Lucien Richard, Denis Boucher, John Brown, Jean-Paul Legendre, Maurice Legendre.

2e Catégorie. Chez les Moyens Médaille d'or offerte par le Major F. E. Alain, de Victoriaville et décernée à Gérald Daigle, pour prix de bonne conduite, c'est-à-dire, premier prix de conduite.

Volumes offerts par l'Institution décernés à MM. Marcel Gervais, Albert Jutras, F. Eugène Letiecq, Hughes Raymond, Simon Smith, Robert

Chouinard, Laurent Richard, René Tourigny, Raymond Tourigny, Guy Kirouac, Roger Martin, Félix Manseau, Guy René, Jn-Pierre Vincent, Romain Gaudet, P.-André Beauchesne, René Crochetière, André Duchesne, Armand Leetage, Guy Nadeau, Joseph Ladora, Jn-Paul Laperrière, Ermond Richard, Gérard Maltais, Lionel Marcotte, Gérald Tobin, Paul Beaulieu, Richard Charest, Gérald Daigle Bernard Donavan, 7e Année B.

Prix de notes

Raymond Côté, André Nappert, Ls-Jacques Soude, Ls-Jos. Boivin, Jn-Paul Cyr, André Hamel, Roger Leblanc, Yves Reny, Gérard Maltais, Gérard Dupuis, Gilles Belhumeur, Gaston Ferland, Yvan Kirouac, Paul Montambeault, Ls-Paul St-Cyr.

Prix Spéciaux

Excellence—\$1.50 offert par M. Auguste Girard, Lac Mégantic, décerné à M. Gilles Belhumeur.

Religion—Volume décerné à M. Ls-Jacques Houde.

Français—Volume décerné à Raymond Côté.

Anglais—Volume décerné à Raymond Côté.

Arithmétique—Volume décerné à Jean-Paul Cyr.

Mesurage—Volume décerné à Ls-Paul St-Cyr.

Hist. et Géa.—Volume décerné à Jean-Paul Cyr.

Sciences—Volume décerné à Gilles Belhumeur.

Politique et Distinction—Vomond, Simon Smith, Robert

(Suite à la page 2)

Situation encourageante de l'O. T. J. de Victoriaville

Malgré les difficultés occasionnées par la guerre, rareté de la main-d'œuvre, difficulté de se procurer les matériaux, etc., la situation est des plus encourageantes à l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Victoriaville, Inc., et les directeurs sont très enthousiastes. Après avoir aplani les obstacles qui se sont présentés au début de l'organisation, obstacles inhérents à toute organisation de ce genre et de cette envergure, l'affaire est maintenant bien lancée et en bonne voie de réalisation.

Les travaux de la piscine avancent assez rapidement si l'on considère les circonstances actuelles, de même que pour les jeux mécaniques et les autres amusements projetés. L'inauguration du terrain sera faite très prochainement et les enfants pourront s'en donner à cœur joie pendant tout le reste des vacances. La date de l'inauguration officielle, de même que les détails, vous seront transmis en temps et lieu.

Les souscriptions vont bon train et les directeurs en sont très satisfaits. Il nous reste, cependant, un bon montant à recevoir pour que l'O. T. J. puisse fonctionner à pleine capacité.

Voici une deuxième liste de souscriptions :

Le Système Comptant, Enr.	\$100.
Rheault & Frères	100.
Le Syndicat Cat. des employés vêtements	62.
Chanoine A. Pellerin	50.
Cercle Catholique des Voyageurs de Com.	50.
Fournier Limitée	50.
Robert Astell, gérant de la Banque C. Nat.	25.
C. S. Lépérance, gérant Banque Montréal	25.
Crémérie de Victoriaville	25.
U. L. Brunelle et Paul Brunelle	25.
Le Cercle Musical, Inc.	25.
Alfred Blais	10.
P. H. Plourde	10.
La Caisse Populaire	10.
Théâtre Victoria	10.
Mervé Marcoux	5.
Anonyme	2.

(Communiqué)

Rapport du Referendum de Victoriaville

Tel que nous l'annonçons dans notre précédente édition, nous donnons ci-après à ceux qui s'intéressent à la chose publique, le rapport final et officiel des votes donnés sur les Règlements Nos 248 et 249, lundi et mardi, 26 et 27 juin dernier. Ces chiffres nous ont été gracieusement fournis par le greffier de la ville, Me Raymond Beaudet, qui se trouvait à la fois l'Officier Rapporteur de ce scrutin.

REGLEMENT No. 248

Comme on le sait, ce règlement prévoyait à un emprunt d'une somme de \$60,000.00 pour la construction de la Station des Pompes et ses accessoires.

Disons tout d'abord que 277 contribuables seulement se sont présentés pour voter sur ce règlement, sur un total de 1,037 électeurs, représentant une somme de \$1225,300.00, sur une somme de \$3,726,740.00, montant global représenté par les contribuables inscrits au rôle d'évaluation. D'où, 26.7% des électeurs ont voté, dans une proportion de 32.8% des valeurs représentées au rôle d'évaluation.

	Oui	Non	Nul
Nombre:	264	7	6
Valeur:	\$1,191,700.00	\$14,000.00	\$19,000.00
Total des voteurs:	277		
Total de l'évaluation:	\$1,225,300.00		

REGLEMENT No. 249

Ce règlement avait pour but un autre emprunt au même montant de \$60,000.00 pour l'exécution de certains travaux publics et l'achat d'équipement divers.

Sur ce règlement, 276 voteurs se sont présentés au scrutin, soit 26.6%, représentant une valeur de \$1,220,200.00, ou 32.7% des valeurs inscrites au rôle. En voici les détails :

	Oui	Non	Nul
Nombre:	261	9	6
Valeur:	\$1,174,900.00	\$31,500.00	\$1,800.00
Total des voteurs:	276		
Total de l'évaluation:	\$1,220,200.00		
Total des voteurs inscrits au rôle:	1,307		
Total de l'évaluation:	\$3,726,740.00		

NAISSANCE

M. et Mme Albert Boucher, de Victoriaville, font part de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Eva-Colette. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Labbé. Porteuse, Mme Adjutor Boucher.

A G E N T D'IMMEUBLES

M. Alfred Dussault (père), de Victoriaville, a le plaisir d'annoncer qu'il a ouvert un bureau public comme agent d'immeubles. Il a actuellement en mains 2 propriétés de quatre logements rapportant de gros revenus; plusieurs propriétés à deux logements; aussi deux boulangeries; deux terres en culture, tout près de la ville.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. ALFRED DUSSAULT, 10, rue DeBigarré, Victoriaville.

18 mai j.n.o.

A VENDRE

Belle propriété à vendre. S'adresser à La Fonderie "Universel" Eng. 282 rue Notre-Dame, Victoriaville.

8 juin j.n.o.

Sirup Perreault

Composé de Tizane

BON pour le rhume et l'asthme

ONGUENT pour Rife, Eczéma et Gale pour adultes et enfants

ARMAND PERREAULT

Case postale 163

Trois-Rivières, P. Q.

Téléphone: 3039-J

En vente aux pharmacies et magasins généraux.

11 mai 8 m

A VENDRE

Un immeuble de 42 pieds de front par 1 arpent de profondeur, avec maison de 42 pieds par 36 pieds, située en face du sanctuaire de la "Tour des Martyrs", à St-Célestin, Co. Nicolet. Ce village est situé au croisement des routes de Trois-Rivières via Drummondville et Victoriaville. Magnifique poste pour restaurant ou maison de pension. Prix \$2500.00.

S'adresser à

Rév. HENRI PRATTE, Set-Hélène de Chester, Co. Arthabaska.

4 mai 3 m.

Tél. 652

J. H. MATTE

COMPTABLE-VERIFICATEUR

Vérifications municipales, scolaires et commerciales

Préparation des rapports sur le Revenu

17, RUE ST-JEAN-BAPTISTE

VICTORIAVILLE, P. Q.

Nous achetons

toutes les sortes de bois francs et de bois meus, en grosse ou petite quantité.

Sur demande, nous serons heureux de vous donner les prix que nous payons pour chaque espèce et chaque qualité.



THE EASTERN WOODWORK CO. LTD.

Tél. Local 370

8, RUE ST-JEAN-BAPTISTE — VICTORIAVILLE

HOMMAGES PIEUX ET DURABLES

J.-MAURICE DUCHARME

257, rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE

Le plus ancien et plus important manufacturier de monuments dans le diocèse de Nicolet

Assurances Générales

Vos biens, si difficilement acquis, sont-ils bien protégés?

Vos assurances vie sont-elles en conformité avec les exigences actuelles?

Si non, voyez

P.-H. PLOURDE SILOES PLOURDE Edifice Piroli — Victoriaville

THEATRE VICTORIA

VICTORIAVILLE Tél. 707-348

Ouverture chaque soir (excepté dimanche) à 8.00 heures

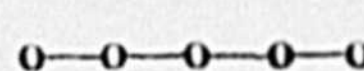
Admission: 30-40 cts (Toutes taxes incluses)

Deux représentations chaque dimanche soir—7.15 p.m.

Admission: 30-40 cts (Toutes taxes incluses)

Matinée chaque samedi et dimanche à 2.30 heures

Admission: 25-30 cts (Toutes taxes incluses)



Samedi-Lundi, 8-10 juillet

Fernand Gravey, Micheline Presle,

"LE PARADIS PERDU"

En plus: Sujets courts, Comédie et Actualités.

Dimanche, 9 juillet seulement

2.30-7.15-9.45 p.m. "VOICE IN THE WIND"

Francis Lederer, Sigrid Gurie.

3.45-8.30-11.00 p.m. "YOUNG AND WILLING"

William Holden, Susan Hayward.

Mardi-Mercredi, 11-12 juillet

Un grand succès musical en couleurs,

Rita Hayworth, Gene Kelly,

"COVER GIRL" (technicolor)

En plus: Sujets courts, News et "Chantons en Choeur".

Mardi à 7.15-9.30 p.m.

Mercredi, à 8.00 heures p.m.

Jeudi-Vendredi, 13-14 juillet

Susan Peters et Robert Taylor, dans

"SONG OF RUSSIA"

Un film d'une beauté exceptionnelle comprenant une douce histoire d'amour et la musique de Tchaikowsky.

En plus: Sujets courts et Cartoon.

Vendredi-Samedi, 14-15 juillet

MIDNIGHT SHOW à 11 heures

Barbara Stanwyck, Joel McCrea.

"BANJO ON MY KNEE"

Reprise. Adm. Générale 20c.)taxes incl. (

Ouverture de la Campagne de L'Union Nationale

DANS LE COMTE D'ARTHABASKA,

VICTORIAVILLE, P. Q.

13 JUILLET 1944, à 8 heures du soir

AU PARC MUNICIPAL

En cas de pluie, à la Salle Royale.

ORATEURS AU PROGRAMME:

L'HONORABLE MAURICE DUPLESSIS

L'HONORABLE JOHNNY BOURQUE

L'HONORABLE ANTONIO ELIE

M. WILFRID LABBE

M. TANCREDE LABBE

M. L. A. GOUDREAU

M. JULES POISSON

M. ROLAND PROVENCHER

Chez nos Fermières

Toutes les dames qui font partie du Cercle des Fermières de Victoriaville, sont priées de se rendre à leur assemblée mensuelle, le lundi 10 juillet à 7.30 p.m., en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

Des questions d'une grande importance seront discutées lors de cette assemblée.

Soyez de bonnes fermières! Dites-le à vos voisines.

NAISSANCE

M. et Mme Léo Lamontagne, (Marie-Anne Girouard) de Victoriaville, font part de la naissance d'une fille baptisée le 1er juillet sous les prénoms de Marie-Paule-Françoise. Parrain, M. Oscar Girouard; marraine Mlle Emilienne Girouard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Georges Hénauld, tante de l'enfant.

Examen Grat. Tél. 677

Garantis de 1 an par écrit

ALBERT THERIEN

Réparations Générales

Spécialités: Horloges, Cadrons, Machines à coudre ou à laver.

Machines à coudre ou à laver en parfait ordre, à vendre.

Je m'engage à donner \$5.00 pour toute machine à coudre que je ne pourrai pas réparer.

2, rue Edouard VICTORIAVILLE, P. Q.

LE TABAC
À CIGARETTES

VOGUE

donne pleine valeur
à ceux qui font leurs rouleuses

Achetez le contenant d'une 1/2 livre... Il est économique

CULTIVATEURS

●L'Abattoir de Princeville—Succursale de la Coopérative Fédérée—en plus de vous obtenir le plus haut prix possible pour vos animaux de boucherie, vous offre l'avantage d'un marché qui vous est accessible tous les jours de la semaine, dans n'importe quel temps de l'année.

●Pour le bon maintien de vos bestiaux et afin de rendre plus lucratif l'élevage de la volaille, nous vous engageons d'utiliser les rations balancées de marque "Coopérative" et "Fédérée".

Coopérative Fédérée de Québec

Succursale de Princeville, P. Q.

Distribution des Prix au Couvent de la Cong. N.-D. de Victoriaville

Mardi le 20 juin 1944 avait lieu au Pensionnat Ste-Victoire, la distribution des prix aux élèves des cours supérieurs sous la présidence toujours appréciée de Mgr Onil Milot, P.A., curé de Ste-Victoire.

Voici la liste des élèves méritantes et les donateurs de prix:

Diplômes aux élèves du Cours Supplémentaire:

Très grande distinction: Mlles Sylvette Richard, Liette Ferland, Marie-Claire Hupé.

Distinction: Suzanne René, Rita Dumas.

Diplômes aux élèves du Cours Supérieur:

Grande distinction: Jeanne Morin, Madeleine Perreault, Marie-Marthe Côté.

Distinction: Françoise Tardif, Juliette Charland.

Certificats aux élèves du Cours Moyen:

Grande distinction: Esther Ling, Madeleine Roy, Jeannine Roy, Madeleine Bourassa.

Distinction: Andrée Boulanger, Monique Boutet, Gertrude Beauchesne, Pauline Lupien.

Succès: Rolande Roberge, Marielle Roux, Ghislaine Rivard.

Certificats aux élèves de 7e Année:

Grande distinction: Denise Rheault, Pauline Hamel, Jeannine Pelletier, Alice Leblanc, Suzanne Daveluy, Thér. Labbé.

Distinction: Pierrette Jutras, Vivette Duchesne, Denise Breton, Lucille Côté, Lise Morissette, Jeannine Roux, Monique Patry, Monique Boulay.

Cours Commercial:

Diplômes: grande distinction, Laurette Auger, Thérèse Malo.

Certificat: Distinction, Carmen Carrier.

Diplômes de pianos

Cours élémentaire: 1ère année: Distinction, Monique Boutet; 2e année, Succès, Vivette Duchesne.

Cours Intermédiaire: 1ère année: Grande distinction, Andrée Boulanger, Alice Leblanc, Lise Morissette; Distinction, Denise Richard, Jeanne d'Arc Boulay, Madeleine Bourassa.

Cours Intermédiaire, 2e année: Distinction, Denise Breton, Madeleine Roy, Lucille Côté.

Cours Supérieur primaire: Grande distinction, Suzanne Daveluy; distinction, France Julien, Gaétane Houle.

Cours Supérieur, 1ère année: Distinction, Pierrette Jutras, fille de M. et Mme Hubert

Distribution des Prix

(Suite de la page 2)

Pierre Vincent.

Prix Spéciaux

Excellence—\$2.00 offerts par l'Association des Anciens Elèves, Section de Berlin, N. H., décernés à Marc Favreau.

Prix de concours—Jean-Paul Poliquin, Guy René, Roger Martin, André Germain.

Français—Volume décerné à Guy René.

Anglais—Volume décerné à Marc Favreau.

Religion—Volume décerné à Guy René.

Mathématiques—Volume décerné à Pierre Larouche.

Comptabilité—Volume décerné à Gustave Morency.

Histoire—Volume décerné à Jean-Paul Poliquin.

Géographie—Volume décerné à Richard, a mérité cet honneur. Puisse l'écho porter au généreux bienfaiteur la profonde gratitude des élèves et des Religieuses. Mlle Sylvette Richard au lieu de recevoir une médaille d'argent de la part de Son Excellence le Lieutenant-gouverneur, a reçu un chèque de dix dollars. Elle recevra de M. et Mme Joseph Richard, une magnifique collection de volumes.

Prix d'application offert par Son Excellence le lieutenant-Gouverneur: Ce prix, une magnifique collection de volumes est mérité par Mlle Liette Ferland.

Prix de religion offerts par Mgr Onil Milot, P.A., curé de Ste-Victoire: Mlles Sylvette Richard, Madeleine Perreault, Thérèse Malo, Georgette Béliveau, Esther Ling, Pierrette Jutras.

Prix de Son Excellence Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet: Ce prix est mérité par Mlle Liette Ferland qui s'est distinguée par l'excellence de sa conduite.

Les graduées reçoivent une couronne de fleurs naturelles et une série de volumes pour récompenser leur application au travail et leur bonne conduite. Ces récompenses sont dues à la grande générosité d'un donateur qui ne désire pas être connu. Nous l'en remercions par la voie des journaux.

Comme c'est la dernière année de Mère Supérieure à Victoriaville, les élèves tiennent à lui exprimer leur profonde gratitude. Mlle Sylvette Richard, dans une adresse lue avec expression dit à Mère les sentiments des grandes qui la voient s'éloigner à regret. Les petites vinrent à leur tour rappeler à Mère Supérieure tout ce que Victoriaville doit à son dévouement: elles sont de celles qui regrettent d'avoir six ans parce qu'elles n'ont pas joui longtemps de leur vénérée Supérieure.

Puis Mlle Liette Ferland, s'adressant à Mgr Milot, lui dit éloquentement la grande reconnaissance des élèves, qui sont toujours heureuses de le voir présider nos fêtes. Mais elle exprime surtout la pensée des élèves graduées qui regardent comme un privilège insigne d'être couronnées par Mgr Milot.

Mgr Milot, P.A., adressa ensuite quelques mots aux élèves, les félicita de leurs succès, leur fit des vœux et les bénit.

On remarquait dans l'assistance, MM. les abbés Adélard Choinard, curé à Ste-Sophie, Chs Guillaume Roux, curé de St-Valère; Jean-Paul Davignon, R.C.A.F., Terrebonne, Georges E. Abel, ptre aumônier, C.A. RC., Raoul Lallier, Walter Roux, Raym. Auger, Edouard Fournier, Albert Dumas, M. C. K. Leblanc, C.D.C. capt., R.C. A.F., Jean N. Cantin, chef d'Escadrille C.A.R.C., les parents des élèves graduées; M. et Mme Hubert Richard, M. et Mme J. M. A. Ferland, M. et Mme Alphonse Dumas, M. et Mme Wellie Hupé, Mme Ernest René et M. Gérard René, M. et Mme Joseph Richard, Mlle Annette Prévost, de Mégantic, C.A. et Mme Alphonse Schiller, de Sherbrooke, M. l'avocat et Mme Raymond Beaudet, M. Emilien René.

Les Religieuses tiennent à remercier les bienfaiteurs de leur maison pour leur générosité envers les élèves de leur Pensionnat.

NOS SOLDATS DE L'INDUSTRIE

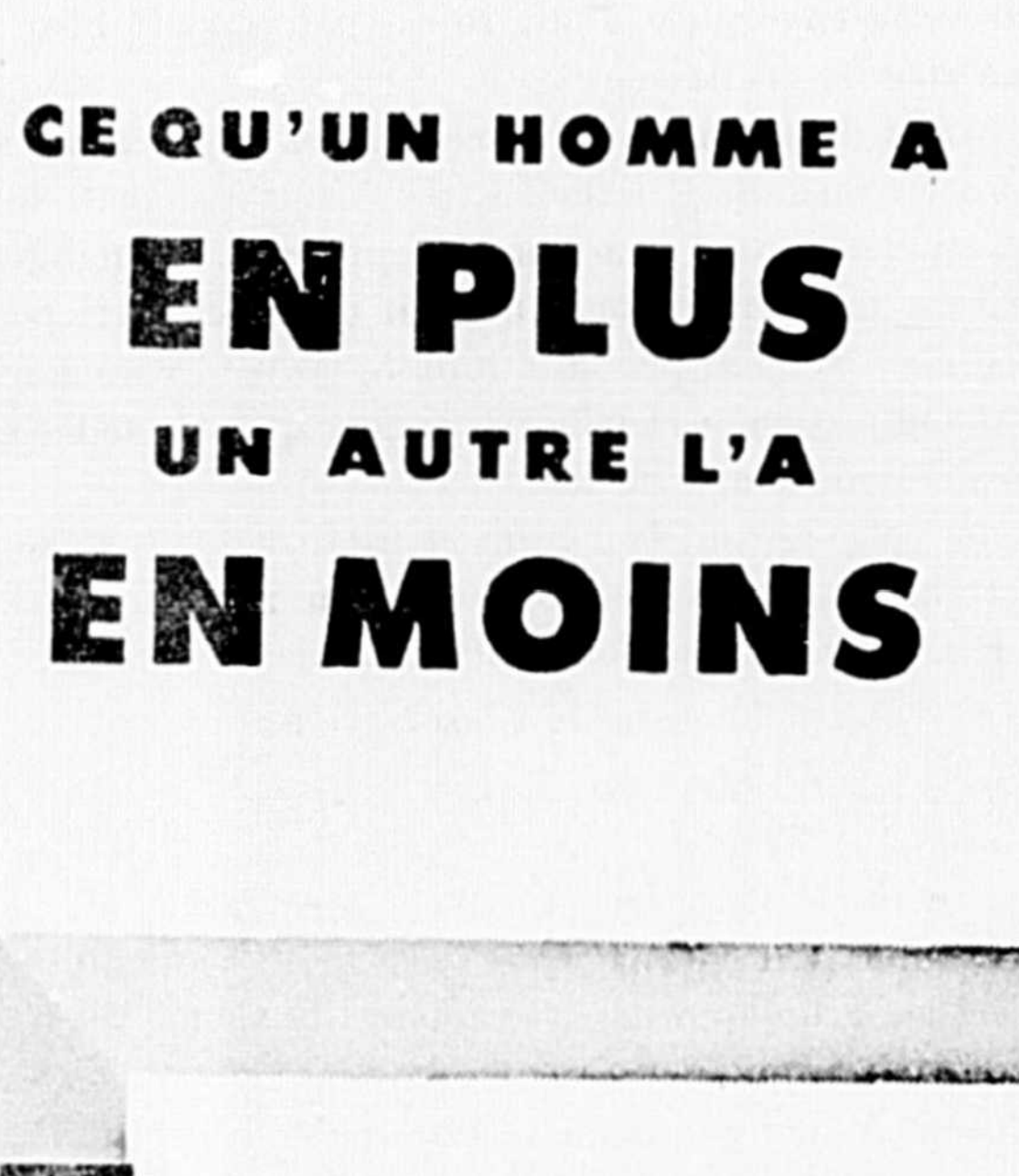


Publié en hommage aux ouvriers canadiens par la brasserie Molson

Connu surtout avant la guerre pour son blé, ses forêts, ses matières premières quasi-inépuisables, le Canada est maintenant devenu une puissante nation industrielle. Aujourd'hui, après quatre ans de guerre, le Canada produit en série des navires, des avions, des véhicules militaires, des produits ouvrés de toutes sortes. La population canadienne étant peu nombreuse, il a fallu utiliser tous les bras, toutes les bonnes volontés. Hommes et femmes du Canada, jeunes et vieux, ont magnifiquement répondu à l'appel de la patrie. Voici, ci-dessus, l'un des vaillants ouvriers du Canada: M. Philias Corriveau, qui, à l'âge de 71 ans, travaille encore avec dévouement dans un grand chantier maritime de Lauzon. En publiant ce portrait de M. Corriveau, nous voulons rendre hommage à tous les Canadiens patriotes qui, par leur travail et leur persévérance, ont permis au Canada de prendre place parmi les grandes puissances du monde.

Stylographe décerné à Jacques Renaud.	Alphée Payette.	né à Joseph Proulx.
Religion—Missel décerné à Léonce Mercier.	Mathématiques—Volume décerné à Claude Beaudoin.	Hist. et Géographie—Volume décerné à Léonce Mercier.
Français—Volume décerné à Gaston Genest.	Sciences—Volume décerné à Georges Nadeau.	Politesse et Distinction—Volume décerné à Jacques Renaud.
Anglais—Volume décerné à	Comptabilité—Volume décerné à	

CE QU'UN HOMME A EN PLUS UN AUTRE L'A EN MOINS



L'INFLATION se manifeste par la hausse extraordinaire des prix: l'argent se déprécie et la confusion est générale. Afin de prévenir l'inflation, on a réglementé les prix et les profits—établi un contrôle sur les gages et les salaires.



IL M'EN FAUT DAVANTAGE!

NOUS EN VOULONS PLUS, NOUS AUSSI!

Si une personne augmente le prix de ses marchandises, une autre se voit obligée d'augmenter son salaire plus élevé, bientôt, tout le monde éprouve les mêmes besoins. Dans ces conditions, il devient impossible de contrôler le coût de production et celui de distribution. Le plafond des prix ne s'exerce plus.

revenus dépenses revenus dépenses

commencent leur ascension vertigineuse.

L'EQUILIBRE ECONOMIQUE EST NECESSAIRE POUR RESOUDRE LES PROBLEMES ACTUELS RESULTANT DE LA GUERRE, ET POUR ETABLIR LA PAIX SUR DES BASES SOLIDES

Cette annonce fait partie d'une série de messages du gouvernement canadien soulignant l'importance d'enrayer la hausse des prix et de prévenir le danger de la déflation.